

ENTREPRENEURS des Territoires



M A G A Z I N E



550 entrepreneurs dans les Côtes-d'Armor

PROFESSION

- Les Batique spécialistes du semis de précision



ACTUALITÉS

- Congrès EDT : dynamiser les territoires ruraux

SALON

- Salon des ETA 2011 : plus d'exposants à Laval

DOSSIER

- Le bois énergie deux ans après Urmatt

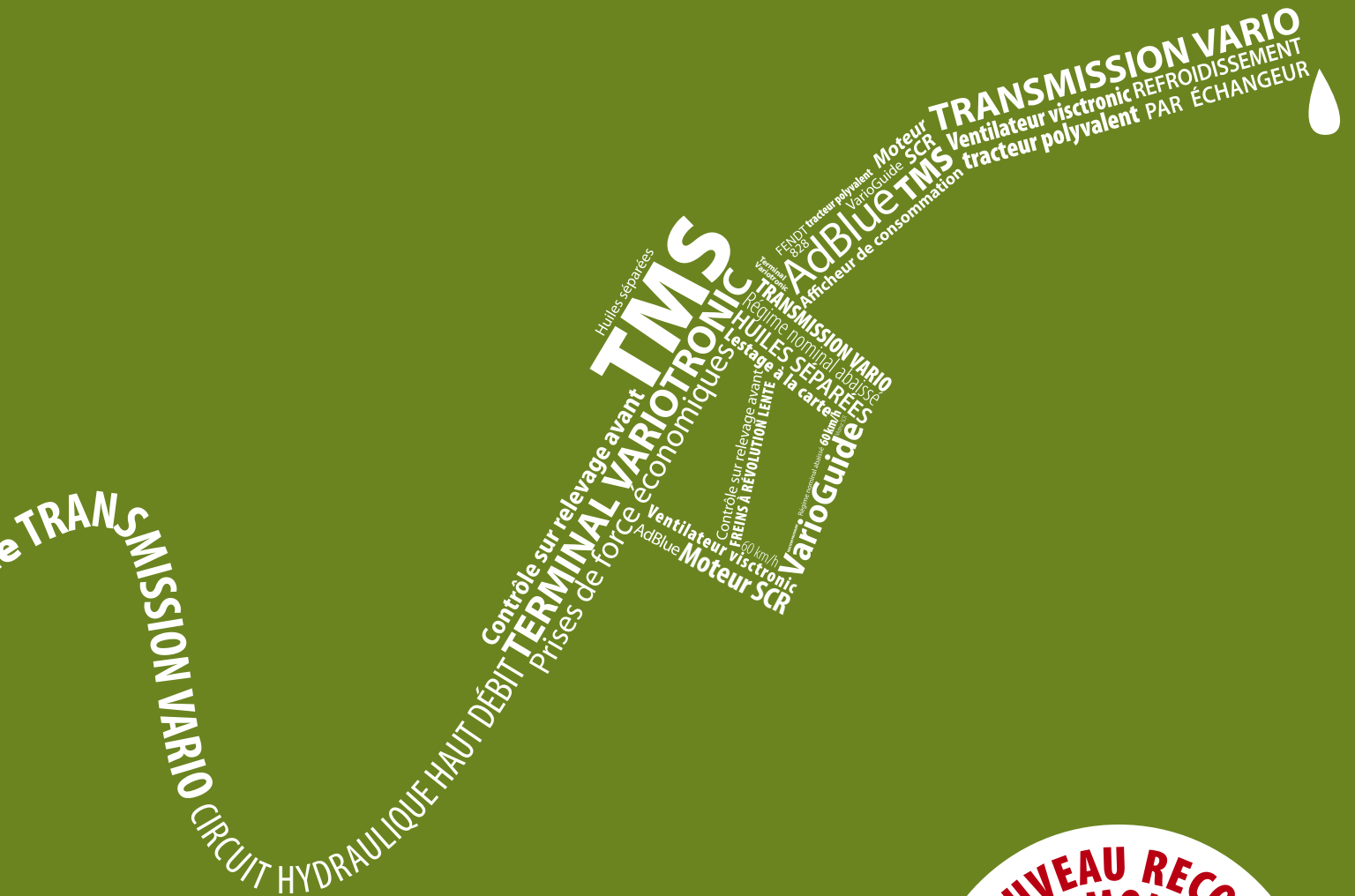
56 mai 2011 - 11 €

LA REVUE DU MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS
DE SERVICES AGRICOLES, FORESTIERS ET RURAUX

Tama
FRANCE

Retrouvez-nous en page 33

HAUTE TECHNOLOGIE,
BASSE CONSOMMATION.



Fendt 828 Vario SCR

**FENDT EFFICIENT
ET TECHNOLOGY**



Fendt, numéro 1 de la sobriété.

Les années passent, les technologies évoluent, mais le leader reste en place. Régulièrement, les tests DLG Powermix mettent en évidence l'avance de nos tracteurs en termes de sobriété.

L'intégration des nouveaux moteurs SCR a été pour Fendt l'occasion de creuser cet écart : le Fendt 828 Vario repousse les limites de la consommation à 245 g /kWh !

Ce nouveau record mondial vient simplement conforter le point de vue de milliers d'utilisateurs : investir dans un Fendt n'a jamais été aussi rentable.

Plus d'informations sur www.fendt.fr

FENDT

Voir plus loin

Entrepreneurs des Territoires MAGAZINE

Directeur de la publication

Gérard Napias
Président de la fédération nationale
Entrepreneurs Des Territoires

Éditeur délégué et rédacteur en chef

Jacques Fitamant / jf@fitamant.fr

Rédacteur en chef adjoint

Erwan Le Duc

Rédacteurs

Pages Vie syndicale :
Patrice Durand / p-durand@e-d-t.org
Erwan Charpentier, Lina Haddad,
Tammouz Eñaut Helou.

François Delaunay, Raphaël Lecoq,
Gérard Vromandt, Frédéric Ripoché,
Dominique Lefèbvre

Correctrice : Virginie Ducay

Chef de publicité

Stéphanie Le Gall / pub.edt@fitamant.fr
2 rue Félix Le Dantec - 29000 Quimper
tél. 02 98 98 01 41

Assistante commerciale

Véronique Walliser / pub@fitamant.fr
tél. 02 98 98 01 40

Développement abonnement & diffusion :

Sophie-Anne Gaonach / dev.com@fitamant.fr
tél. 02 98 98 01 47

Relations abonnés

Elodie Artero / abo@fitamant.fr
tél. 02 98 27 37 66

Mise en page

Sonia Sez nec

Impression

Calligraphy-print

ISSN 1278 3927

CCAP N° 0613t85572

Dépôt légal : avril 2011 / N° 639000

Entrepreneurs des Territoires Magazine est
la revue officielle de la fédération nationale
Entrepreneurs Des Territoires



44, rue d'Alésia - 75014 Paris
tél. 01 53 91 44 98
mail : info@e-d-t.org

Entrepreneurs des Territoires Magazine
est édité par les Éditions Fitamant
(8 numéros par an)



2 rue Félix Le Dantec
29000 Quimper

tél. 02 98 27 37 66 - fax 02 98 27 37 65

Encart jeté : Sulky Burel

5 Éditorial

Vie syndicale

- 6 • Face à la volatilité des prix,
« épargner plutôt qu'investir dans
du matériel pour payer moins d'impôts »
- 7 • Lancement de l'opération nationale
« L'agriculture recrute » par l'Anefa
- 9 • S'engager vers une forêt
de production moderne et responsable
- 11 • Période de travaux : les dérogations à la durée maximum du travail
- 13 • Actualités forestières
- 14 • Actualités agricoles



Profession

- 16 • Bruno Ruault : « responsabiliser les salariés »
- 19 • Les Batique, spécialistes des semis de précision

22 Pilotage de l'entreprise

- Retrait, transmission, cessation, par ici la sortie !

Actualités

- 24 • Congrès 2011 : portes ouvertes
en Côtes-d'Armor
- 30 • Congrès 2011 :
Dynamiser l'économie française
grâce aux territoires ruraux



Salon

- 34 • Interview de Frédéric Bondoux,
commissaire du Salon des ETA
- 36 • Les nouveautés du Sima

Dossier

- 43 • Quelles presses choisir pour intervenir
sur des cultures spéciales ?
- 45 • L'épandeur de matières organiques :
un matériel à réinventer ?
- 48 • Choisir son automoteur de pulvérisation
- 52 • Valoriser la biomasse : mirage ou réalité ?



simple
souple
rapide

Actimat

Le financement
de votre matériel agricole

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

NOUVEAU



**ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES**

Venez découvrir des démarches concrètes à vos problèmes d'entreprise :

Participez aux sessions interrégionales de formation 2011



- ▶ Je perds des clients et je ne sais pas comment en gagner de nouveaux
- ▶ Mes bons conducteurs d'engins partent et j'ai du mal à recruter
- ▶ Mon travail n'est pas reconnu
- ▶ Mes tarifs sont trop bas
- ▶ J'ai plus de 55 ans et pas de suite...
- ▶ Je ne sais pas ce que sera mon entreprise demain...

Choisissez
votre démarche
pour sécuriser,
différencier,
pérenniser
votre entreprise
de travaux



**2 jours pour
échanger et y
voir plus clair**
avec la participation
FAFSEA (salariés) et
VIVEA (non-salariés)

▶ Découvrez le contenu de la formation sur le site internet : www.e-d-t.org

BULLETIN D'INSCRIPTION AUX SESSIONS INTERRÉGIONALES 2011

la confirmation du lieu et des dates de la formation vous seront communiqués à la suite de votre inscription
à retourner à

PROSERVE CONSEIL QUALITE-Session EDT

3, rue de l'Eperon 77000 Melun

Tél 01 64 14 41 30 - 06 37 05 94 86 - contact@proservequalite.fr

OUI je souhaite participer à la formation à : (merci d'indiquer le lieu de votre choix)

Arras Avignon Bordeaux Caen Châlons
en Champagne Le Mans Lyon Toulouse

Mme Mlle M. Prénom

Organisme ou société :

Adresse :

..... CP : Ville :

Tel : Portable : Fax :

Courriel :

COUPON-RÉPONSE



Politique de développement rural européenne : Bruxelles gagnerait à reconnaître nos entreprises

La politique européenne rurale a vocation à accompagner le développement des territoires. Cette mission était dévolue jusqu'à présent au deuxième pilier de la politique agricole commune, avec quatre objectifs simples : amélioration de la compétitivité, amélioration de l'environnement et de l'espace rural et amélioration de la qualité de vie en milieu rural.

Dans les faits, un rapport du Sénat de la fin de l'année dernière relevait que l'organisation dans les États membres peut se compliquer à l'excès dans le détail. Ainsi en France, chaque thème a été décliné selon une arborescence de plus en plus fine pour aboutir à un patchwork de mesures disparates et à des situations parfois ubuesques dans les régions.

Les entrepreneurs de travaux agricoles étaient exclus dans la dernière programmation 2006- 2013 des mesures liées à l'objectif compétitivité. Idem de l'objectif environnement. Les entrepreneurs l'ont été aussi de l'objectif qualité de la vie en milieu rural. Il n'est pas surprenant que le résultat de cette politique de développement rural soit globalement un demi-succès et une occasion manquée pour notre secteur.

Le champ couvert par le développement rural est immense et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Au lieu de travailler sur des objectifs déclinés en axes et mesures, les entrepreneurs proposent de se concentrer sur les enjeux de développement par les territoires en réunissant en synergie tous les acteurs locaux dans une perspective de long terme.

Les entrepreneurs l'ont rappelé lors des tables rondes du Congrès national EDT de Saint-Brieuc sur les espaces ruraux en 2020.

La politique de développement rural européenne 2013- 2020 gagnerait à reconnaître les entrepreneurs de travaux agricoles. Votre organisation européenne porte cette revendication auprès des parlementaires européens de faire bénéficier les entrepreneurs de travaux agricoles du deuxième pilier, compte tenu de ses réalisations en matière d'environnement, de modernisation et d'améliorations structurelles.

Gérard Napias, Président de la Fédération nationale EDT

NOUVEAU TERRA-GATOR 8333

L'épandage en variation continue



**RENTABILITÉ
PRÉCISION
CONFORT
RESPECT DU SOL**

**L'équation
de l'efficacité**

SERIOUS MACHINERY

Challenger

Contacts

Zone Nord GillesHenne@fr.agcocorp.com - 06 82 54 73 97

Zone Est BernardGibrals@challenger.nl.agcocorp.com - 06 85 23 78 85

Zone Ouest JeanPaulHerin@challenger.nl.agcocorp.com - 06 85 23 78 84

www.challenger-ag.com

Cat®, Caterpillar® et Challenger® sont des marques déposées de Caterpillar Inc., utilisées sous licence par AGCO.

AGCO
Your Agriculture Company

Face à la volatilité des prix, « épargner plutôt qu'investir dans du matériel pour payer moins d'impôts »

La Commission agricole du Parlement européen planche sur le rapport sur la réforme de la politique agricole commune. L'un des membres de la Comagri, Michel Dantin, parlementaire européen français, a fait une analyse sans fard de l'agriculture confrontée à la volatilité des prix agricoles, le 21 février lors des Journées européennes des entrepreneurs organisées sur le Sima à Paris par la FNEDT et la Ceettar.

« Changer de réflexe »

Devant la centaine d'entrepreneurs de travaux agricoles européens réunis sur la reconnaissance du statut d'entrepreneurs de travaux agricoles, ruraux et forestiers en Europe, Michel Dantin a déclaré, en répondant à une question sur l'explosion des ventes de matériels agricoles en 2007 et le développement en 2009-2010 de propositions de travail à façon pour faire face aux échéances :

« Je crois que face à la volatilité des prix agricoles, tout le monde n'a pas encore compris qu'il fallait changer de réflexe. Il existe encore un réflexe, je parle pour la France : les bonnes années, pour ne pas payer des impôts, on investit. Je crois que cette période est terminée avec la volatilité des prix agricoles. Il n'y a pas de honte à payer des impôts et il n'y a pas de honte non plus à mettre de l'argent de côté pour l'utiliser les moins bonnes années. »

Je crois qu'avant de chercher une nouvelle législation, une complexification supplémentaire, faisons déjà appliquer les règles fiscales. Les règles fiscales



« Il n'y a pas de honte à payer des impôts et il n'y a pas de honte non plus à mettre de l'argent de côté pour l'utiliser les moins bonnes années », a estimé Michel Dantin, député européen lors de la Journée européenne des entrepreneurs.

limitent l'intervention d'un agriculteur en dehors de son exploitation. Que les services fiscaux appliquent les règles, chacun y trouvera son compte ».

Les entrepreneurs de travaux européens étaient très satisfaits de cette mise au point qui tranche avec la communication de la Commission européenne sur la Pac 2020.



La délégation d'entrepreneurs européens à la fin de la visite de l'usine d'assemblage de tracteurs MF à Beauvais, avant de se rendre au siège d'Isagri.

Lancement de l'opération nationale « L'agriculture recrute » par l'Anefa

Le 1^{er} avril dernier, place de la Bastille à Paris, l'Anefa (Association pour l'emploi formation en agriculture), l'Aprodema (Association professionnelle de développement de l'enseignement du machinisme agricole et des agro-équipements) avec le soutien de Claas et de John Deere ont fait découvrir les métiers de l'agriculture à un public de citoyens, de touristes et de curieux.

Place de la Bastille, le 1^{er} avril au matin, l'heure n'était pas aux poissons d'avril, ni à réparer une manifestation de rue sur une place de Paris qui en a vu d'autres.

L'heure était, ce 1^{er} avril, place de la Bastille, aux derniers préparatifs des 4 immenses cubes appelés Job box : un pour les cultures, un pour l'élevage, un pour l'agro-équipement et un pour le paysage qui ont défié les automobilistes pendant deux jours. Le but ? Illustrer de manière décalée les filières, métiers et formations agricoles qui recrutent.

Proposer les métiers de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain

L'agriculture va mal, la forêt aussi ! Le nombre d'agriculteurs diminue, l'installation des jeunes est en recul, mais ces deux secteurs recrutent aussi des salariés et peinent à le faire tant il y a une méconnaissance des métiers agricoles, des techniques et des pratiques dans l'esprit des jeunes urbains. À voir les images à la télévision, les seuls engins visibles en ville sont les bus, les camions des pompiers et de la police. Le tracteur est rare, la moissonneuse inconnue, tout comme l'ensileuse.



Le simulateur Claas



Un tracteur John Deere sur la place de la Bastille, avec au premier plan Gérard Napias, Jean-Paul Dumont qui représentent les entrepreneurs à l'Anefa, et Éliane Quenu.



L'animateur des box interviewant Éliane Quenu et Roger Gautier, qui représentent les entrepreneurs à l'Aprodema.



Deux élèves de BTS du Neubourg.

De là à penser, aujourd'hui, que la farine vient de la gerbe de blé battue à la batteuse comme le yaourt de *la laitière* de Vermeer repris par une marque suisse leader mondial dans l'agro-alimentaire, il y a un pas, mais un tableau de Courbet, *Les Faucheurs*, qui orne la salle de la commission des affaires économiques du Sénat. La nostalgie débordante d'une agriculture à papa comme peuvent l'être les souvenirs

Enquête auprès des jeunes sur l'image des métiers des entreprises de travaux

Acteurs clés de l'emploi dans le monde rural, les 23 000 entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux emploient plus de 74 000 salariés permanents et occasionnels.

Conducteur d'engins, chef de d'équipe, mécanicien, assistant en entreprise de travaux, la spécificité de nos métiers gagne à être reconnue.

EDT travaille, en collaboration avec un cabinet de consultant sur l'image et l'attractivité de nos métiers. Il est important de valoriser la spécialisation dans des métiers qui offrent des opportunités d'emplois hautement qualifiés.

Après avoir enquêté auprès des entrepreneurs de travaux, des salariés et des professionnels de la formation, de l'emploi et de l'orientation, la Fédération va interroger les jeunes en formation dans l'enseignement agricole.

Vous êtes en formation dans l'enseignement agricole, donnez-nous votre avis sur les métiers des entreprises de travaux en répondant au sondage <http://sondage.epsy/index.php?sid=62828lang=fr>.

d'enfance d'une société qui a été rurale et agricole reste forte et rebondit avec la vision écologiste des villes renvoyées dans les campagnes.

La mise en réseau des acteurs

Le regroupement des acteurs de l'information et de l'orientation vers le secteur agricole en plein cœur de Paris était réussi avec l'Anefa (Association pour l'emploi formation en agriculture), l'Aprodema (Association professionnelle de développement de l'enseignement du machinisme agricole et des agro-équipements), le soutien de Claas avec un simulateur, de John Deere qui a dépêché un tracteur depuis Orléans pour la cause de la promotion des métiers de l'agriculture et de la forêt à Paris.

La fédération nationale soutient activement ces journées en animant, en partenariat avec l'Aprodema, la Job Box agro-équipements et en marquant l'importance de ce type d'action avec la participation du président et de membres du bureau de la fédération, et des élèves en BTSA génie des équipements agricoles.

Tout au long de ces deux journées, des ateliers pratiques et des animations ont été présentés par les partenaires pour faire découvrir les métiers de l'agriculture à un public de citoyens, de touristes et de curieux. Trois élèves de BTS génie des équipements agricoles venus avec leur professeur du lycée agricole Gilbert-Martin au Neubourg, en Normandie, ont veillé sur le simulateur et répondu aux jeunes et moins jeunes sur leur métier, leur formation et l'agriculture. Ils ont les mots, les attitudes et l'approche pour faire connaître la passion de leur métier et de leur univers où la cote le dispute à l'écran tactile et la conduite des engins.

Lina Haddad ■



La forêt aussi recrute.

S'engager vers une forêt de production moderne et responsable

La Fédération nationale entrepreneurs des territoires, en association avec FNB-SNPF-UCFF-UNEP-GIE SFA, a participé à la rédaction d'une brochure visant à promouvoir une « forêt de production moderne et responsable ». Celle-ci est destinée aux parlementaires, administrations et à la filière forêt-bois dans son ensemble.

Quelles sont les ambitions de la France vis-à-vis de sa forêt ? Si l'Hexagone souhaite une filière forêt-bois compétitive, modernisée et responsable, en mesure de relever les enjeux liés notamment au bois énergie et à la construction bois, il doit s'engager en faveur d'une forêt de production et développer la plantation de résineux. Car la pénurie guette si nous ne changeons pas de cap. D'ici une vingtaine d'années, l'industrie française du bois manquera en effet de cette ressource réclamée par le marché. Il devient urgent de réagir.

Depuis plus d'un siècle, la politique forestière française s'appuie sur une répartition équilibrée de diverses fonctions : production, protection et ouverture au public. Cet équilibre ne tient que parce qu'il est financé par la vente de bois, la fonction de production assumant la quasi-totalité des coûts de la multifonctionnalité, ce qui n'est pas le cas partout en Europe. Mais, depuis une quinzaine d'années, la vocation économique de la forêt française peine à s'exprimer, à cause notamment du poids des contraintes liées à l'environnement et à l'accueil du public. « Notre forêt ne se donne plus les moyens d'être une véritable forêt de production, moderne et responsable », observe Laurent Denormandie, président de la Fédération nationale du bois.

Réagir aujourd'hui pour préparer l'avenir

Aujourd'hui, la structure de la forêt française est inadaptée aux besoins du marché. 59 % des volumes sur pied sont en effet représentés par les feuillus et 41 % par les résineux. Or, le sciage résineux équivaut, en 2009, à 80 % de la production, soit 7,4 millions de m³ (près de 9 millions de m³ en 2007, avant la crise).

Le feuillu restera le socle de la forêt française, mais il convient de rester réaliste. Les nouveaux marchés sont tournés vers le résineux, et les usages de feuillus et de résineux ne sont pas interchangeables.

Bien qu'elle dispose de l'une des plus grandes forêts européennes (15,5 millions d'ha), la France importe déjà plus de 3 millions de m³ de sciage de rési-



Aujourd'hui, la structure de la forêt française est inadaptée aux besoins du marché.

neux. Ce déficit pourrait s'accroître dans les années à venir, notamment à l'horizon 2030 où la ressource résineuse locale manquera à l'industrie. Il devient donc urgent de réagir aujourd'hui pour préparer l'avenir. « Si la France veut avoir un matériau renouvelable et industrialisable, si elle veut relever son déficit, il lui faut une forêt de production moderne et responsable. Si l'économie forestière ne change pas de cap, la filière forêt-bois ne pourra pas se développer ». La reconquête du marché des feuillus actuellement développée doit donc être complémentaire à une action menée en faveur des résineux.

Un manque de résineux à partir de 2030

Actuellement, les résineux exploités en France sont issus des plantations générées par le Fonds forestier national. Avant sa suppression en 2000, cette structure, créée en 1946 pour permettre une gestion plus dynamique des forêts françaises et aider la filière bois à se développer, a ainsi permis la plantation de deux millions d'hectares, essentiellement en résineux. Seulement, lors des 15 dernières années, la consommation de plants forestiers est passée de 110 millions à 28 millions par an (hors pin maritime). « En arrêtant de planter, on a interrompu une dynamique de développement de forêt de production,

Bien qu'elle dispose de l'une des plus grandes forêts européennes (15,5 millions d'ha), la France importe déjà plus de 3 millions de m³ de sciage de résineux.



contrairement à nos voisins européens », regrettent les présidents signataires de cet appel.

Sachant que quarante à cinquante ans (selon les essences) sont nécessaires pour qu'un résineux arrive à maturité, l'industrie du bois manquera de ressources d'ici 2030, un déficit qu'il est encore possible de corriger pour les années 2050, grâce à une reprise très rapide des plantations. Selon les Pépiniéristes forestiers français, il faudrait revenir, au minimum, au niveau de plantation des années 90, soit environ 140 millions de plants annuels.

Le résineux, un bois demandé par le marché

Une politique forestière doit être visionnaire afin de s'adapter au mieux aux besoins de la société, et ceci malgré le décalage inévitable entre l'acte de production et la demande industrielle. Si le feuillu reste nécessaire à certains marchés (meubles, parquet...), il ne constitue plus le cœur de la demande de l'industrie du bois. Le résineux se révèle ainsi comme l'essence incontournable pour permettre au matériau bois de se positionner sur le marché de la construction, en répondant à des normes techniques strictes tout en

Enclencher la dynamique

Pour répondre à ces enjeux, les professionnels de la filière forêt-bois proposent donc la mise en place d'un groupe de travail interprofessionnel et interministériel dont la mission serait de réfléchir aux moyens de moderniser notre ressource forestière et de professionnaliser notre sylviculture. Cela passe évidemment par une sensibilisation des propriétaires forestiers, mais aussi par un exemple donné par la forêt publique. Une dynamique doit s'enclencher et faire bouger les lignes sans tabou (fiscalité, financement de la multifonctionnalité, changement climatique, aménagement du territoire, prix du crédit carbone de la forêt, assurance tempête, gestion des dégâts de gibier...).

restant économiquement accessible.

Bien entendu, il ne s'agit pas de supprimer les feuillus de France, mais de « glisser » vers la plantation de résineux là où la forêt dispose déjà de ces peuplements et dans les massifs de feuillus de mauvaise qualité qui trouvent des débouchés peu rémunérateurs, ainsi que dans les peuplements inadaptés aux conditions climatiques.

Soutenir l'investissement forestier

Si le taux de nouveaux boisements et de reboisements en France est faible, c'est aussi parce que certains propriétaires forestiers se sont écartés de la notion de production. Rappelons que la forêt française est très morcelée (3,2 ha en moyenne) et que 74 % de sa surface sont entre les mains de propriétaires privés, parfois échaudés par des contraintes environnementales mal comprises, mais aussi par les dégâts dus à un gibier devenu surabondant et à des tempêtes successives. Le propriétaire forestier n'investira dans sa forêt que s'il en tire un revenu convenable.

Dans bien des cas, le recours à la plantation permet de s'appuyer sur des variétés améliorées et dotées d'une base génétique beaucoup plus importante que celle des peuplements en place, mieux adaptées aux évolutions climatiques, et d'opter immédiatement pour les essences réclamées par le marché.

Un enjeu pour l'économie locale et le développement durable

À l'heure où la France s'engage en faveur du développement durable, cherchant donc à privilégier une économie locale et à réduire ses émissions de CO₂, le développement des plantations résineuses offre l'opportunité de revenir à un circuit court.

Il permet à l'industrie de s'appuyer sur une ressource locale et de favoriser tout un tissu économique rural (pépiniéristes, entrepreneurs de travaux forestiers, scieries...). Par la même occasion, la filière aura les moyens de réduire le poids de ses importations, coûteuses également sur le plan des émissions carbone liées au transport.

S'engager en faveur d'une forêt de production

Pour développer une filière forêt-bois digne de ses ambitions, la France doit ainsi s'engager en faveur d'une forêt de production. « *Ce n'est pas à l'industrie de s'adapter à la forêt, sauf si la France décide d'avoir une forêt uniquement dédiée à l'écologie et opte pour l'importation plutôt que la production nationale. Le financement d'une telle politique resterait à imaginer. Dans ce cas-là, l'industrie verra comment elle peut utiliser les bois qui seront autorisés à sortir de la forêt. Mais il ne faudra pas se plaindre d'avoir une filière déficitaire, une surproduction de produits invendables, ou de manquer de la bonne essence au bon moment.* »

Tammouz Eñaut Helou ■

Période de travaux agricoles : les dérogations à la durée maximale du travail

La durée maximale du travail recouvre plusieurs réalités selon que cela concerne les dispositions légales de la durée maximale journalière et hebdomadaire ou les stipulations conventionnelles de la durée annuelle. Pour se limiter au légal (le code rural), il y a deux cas de figure de dérogation.

Premier cas de figure : le temps de travail effectif hebdomadaire ne peut dépasser quarante-huit heures sur une même semaine. Pour les entreprises de travaux agricoles, l'exécution d'heures supplémentaires ne peut avoir pour effet de porter à plus de quarante-quatre heures sur une période de douze mois consécutifs la durée moyenne hebdomadaire du travail. En cas de circonstances exceptionnelles, notamment de travaux dont l'exécution ne peut être différée, certaines entreprises peuvent être autorisées à dépasser, pendant une période limitée, le plafond de quarante-huit heures, sans toutefois que ce dépassement puisse avoir pour effet de porter la durée du travail à plus de soixante heures par semaine. L'analyse restrictive des circonstances exceptionnelles faite par l'administration sur la base d'une jurisprudence, qui estime que dès lors que les travaux se reproduisent d'une année sur l'autre, ils ne peuvent être qualifiés d'exceptionnels, a incité la fédération nationale à porter un amendement dans le cadre de la dernière loi de modernisation de l'agriculture. Cet amendement, non retenu au final, proposait de mentionner deux cas de motif pour la dérogation : les circonstances exceptionnelles et les périodes saisonnières ou exceptionnelles de travail.

Le temps de travail journalier

Deuxième cas de figure, il est également possible de déroger à la durée journalière du travail de dix heures pour la porter jusqu'à douze heures six journées consécutives, dans la limite de cinquante heures par an (plafond conventionnel), soit 25 jours par an pour des motifs visés réglementairement tels que les travaux devant être exécutés dans un délai déterminé en raison de leur nature, des charges imposées à l'entreprise ou des engagements contractés par celle-ci, les travaux saisonniers ou encore les travaux impliquant une activité accrue pendant certains jours de la semaine, du mois ou de l'année.

Une procédure de demande à la Direccte

Les demandes de dérogation doivent être adressées à la Direction départementale du travail, de

l'emploi et de la formation professionnelle qui n'a pas toujours de service spécialisé pour l'agriculture. Dans le cadre de la Revue générale des politiques publiques, les anciens SDITEPSA ont rejoint les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation du travail et de l'emploi – Direccte. Cette réorganisation a conduit à ce que les inspections soient moins « au fait » des contraintes spécifiques de la production et des travaux agricoles. La décision est prise après consultation des organisations syndicales les plus représentatives d'employeurs et de salariés concernées, en tenant compte des conditions économiques et de la situation de l'emploi propres au type d'activités et à la circonscription géographique considérés.

La décision du directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle précise les modalités de la dérogation ainsi que la durée pour laquelle elle est accordée.

Un délai de 15 jours

Les dérogations au dépassement de la durée légale journalière ou hebdomadaire maximum peuvent être individuelles ou collectives. Dans le premier cas, c'est l'entreprise seule qui sollicitera la fameuse dérogation. En matière de dérogation collective départementale, c'est l'action de votre syndicat qui prendra tout son sens. Ainsi, la dérogation concernera l'ensemble des ressortissants du champ d'activité, qu'ils soient adhérents ou non.

Dans les deux cas, il faudra préciser les postes de travail concernés, prouver la difficulté de recruter sur ces postes.

Attention, l'administration dispose d'un délai de 15 jours pour répondre à la demande. Il faut savoir la demander à temps pour être à l'heure au moment où le besoin s'en fait sentir.

Erwan Charpentier ■

Agriculture Énergie 2030

Comment l'agriculture s'adaptera-t-elle à une forte hausse du prix du pétrole ? Quelles seront les voies pour rendre la « ferme France » plus autonome sur le plan énergétique ? Quelles seront les opportunités en matière de production d'énergies renouvelables pour les exploitations agricoles ? Voici, quelques-uns des enjeux explorés par la prospective « Agriculture Énergie 2030 » du ministère de l'Agriculture.

Les résultats récemment présentés lors d'une journée à Paris sont organisés autour de quatre scénarios d'évolution à l'horizon 2030. Dans chacun, la production agricole, les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre de la « ferme France » ont été chiffrées. Ces estimations permettent de comparer les scénarios et d'identifier les principales marges de manœuvre.

Quatre scénarios

Le premier scénario décrit une agriculture profondément transformée qui, face à un ensemble de contraintes externes (crise énergétique, délégitimation de l'État, repli régional et cont réaction des échanges commerciaux), s'adapte dans l'urgence. La stratégie est orientée vers le local et la sobriété énergétique, elle passe par la diversification à l'échelle des exploitations et des territoires.

Dans le deuxième scénario, l'agriculture tend à devenir un secteur économique comme les autres et les clivages sont croissants au sein du monde agricole. Une « agriculture d'entreprise », qui ne bénéficie plus de soutiens publics et dont l'optimisation énergétique répond à une logique économique, cohabite

avec une « agriculture multifonctionnelle », qui joue la carte de l'autonomie et des services environnementaux.

Dans le troisième scénario, la contrainte énergétique est moins forte et ce sont les enjeux d'alimentation et de santé qui dominent. Les consommateurs urbains, relayés par la grande distribution, imposent une réduction forte de l'utilisation des produits phytosanitaires en agriculture. Il en résulte une légère baisse de la consommation d'énergie de l'agriculture, la réduction des intrants étant partiellement compensée par une utilisation accrue du machinisme agricole.

L'agriculture connaît dans le quatrième scénario une grande transition énergétique et environnementale. Un consensus autour de la protection de l'environnement et du climat, ainsi que des politiques publiques adaptées, permettent d'avancer vers une agriculture durable, tirant le meilleur parti des écosystèmes tout en les préservant.

La reconnaissance du poids de la consommation d'énergie directe

Les scénarios ne sont pas des pronostics sur l'avenir, mais des images contrastées et cohérentes de ce qui peut advenir, permettant de prendre conscience des enjeux et des opportunités ouvertes par la question énergétique en agriculture selon leurs auteurs qui représentaient les organismes agricoles français ; agences, chambres, instituts, coopération, recherche, etc.

Les économies d'énergie se retrouvent dans tous les scénarios. Les consommations d'énergie indirecte connaissent de forts écarts entre scénarios. Les énergies directes sont aussi un poste clef, ce qui est une affirmation nouvelle par rapport au discours ambiant selon lequel l'énergie consommée « dans le réservoir » pesait peu dans le bilan énergétique agricole.

La valeur de cette étude prospective s'appréciera avec le développement des enquêtes « énergie et agriculture » dont les résultats de la première auprès des entrepreneurs et des Cuma sont attendus.

GNR : garder son calme

Pas de doute, l'énergie, c'est le nerf de la guerre. Pas facile de s'y retrouver sur le GNR entre les informations des uns et des autres ou encore des troisièmes. Les conseils sont légion et les intérêts à leur paroxysme dans un monde agricole qui s'enflamme vite, prompt à investir par réflexe. L'agriculture achète du carburant pour le déstocker quand tous les autres secteurs d'activité l'achètent quand ils en ont besoin.

Garder son calme, analyser sa situation est donc sage, sur la base du respect de la réglementation, en faisant preuve de bon sens et de bonne foi. Le GNR n'est pas un nouveau carburant : c'est du gasoil (qui existe depuis des années) coloré en rouge dont le stockage est à gérer. Les spécialistes du stockage sont vos revendeurs. N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux.

Actualités forestières

Tempête Klaus : État de la ressource en pin maritime dans les Landes de Gascogne

Selon le rapport de l'Inventaire forestier national intitulé « Étude rétrospective et mise à jour de la ressource en pin maritime du massif des Landes de Gascogne après la tempête Klaus du 24 janvier 2009 », le volume actualisé de dégâts de la tempête s'élève à 42,9 Mm³, avec un intervalle de confiance à 95 % de 6,1 Mm³. La ressource restant sur pied après la tempête s'établit à l'échelle du massif landais à 86,1 Mm³ (contre 114 ± 11,5 Mm³ avant Klaus), avec un intervalle de confiance à 95 % de 8,6 Mm³ répartis en 72,5 Mm³ (± 8 Mm³) de pin maritime et 13,6 Mm³ (± 3,4 Mm³) d'essences feuillues. Le taux de dégâts a été en moyenne de 37 %. Cette étude n'intègre par les dégâts de scolytes. Au 31 mars 2011, l'observatoire de reconstitution de la forêt enregistrait 139 622 ha en nettoyage, 20 655 ha en reconstitution et 23 809 ha de déclarations de dégâts de scolytes (source : GIP ATeGeRi)

Lutte contre l'hylobe : dérogation d'usage pour le Suxon Forest

Suite à une action commune de la Fédération nationale entrepreneurs des territoires, de l'UCFF et du SNPF, une dérogation d'usage pour l'utilisation du produit Suxon Forest a été accordée par le ministère de l'Agriculture pour une période de 120 jours (du 14 mars au 14 juillet). L'application de ce produit permet une protection contre l'hylobe pendant deux saisons. Ce produit s'applique soit en pépinière, soit lors de la plantation. Les quantités non utilisées au 14 juillet devront être reprises. La fiche technique du produit et ses conditions tarifaires sont disponibles auprès du réseau EDT.

Le décret « hygiène et sécurité » sur les chantiers forestiers applicable au 1^{er} avril

Le décret relatif aux règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers forestiers s'applique depuis le 1^{er} avril. Il détermine notamment les mesures d'organisation à mettre en œuvre par les clients (dont la fiche chantier cartographiée) et les chefs d'entreprises (dont les formations Sauveteur secouriste du travail). Le décret est disponible auprès du réseau EDT.

Commission forestière FNEDT du 14 avril

Les responsables forestiers du réseau EDT se sont réunis le 14 avril dernier à Paris pour aborder le contexte des entrepreneurs de travaux forestiers. L'ordre du jour a notamment porté sur les thèmes suivants : relations avec l'ONF, dépendance économi-



ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES

Infos EDT

0 820 20 06 47

Service d'information juridique / Vie pratique
prix d'un appel local

que des entrepreneurs, futur statut de gestionnaire forestier professionnel, démarche nationale de qualité et le futur guide sur les plaquettes forestières.

Réunion avec ONF Énergie

La Fédération a souhaité rencontrer M. Fraud, directeur général d'ONF Énergie, lors du salon de Besançon, afin de lui faire part de la situation des entrepreneurs de travaux forestiers et du rôle souhaité d'ONF Énergie dans le développement de la filière. La douzaine d'entreprises présentes a également pu échanger sur les problèmes d'accès à la ressource et sur les tarifs pratiqués par ONF Énergie. Des pistes d'actions communes ont été identifiées : étude sur les matériels de broyage et déchiquetage, développement des titres de qualification QualiTerritoires « travaux du bois énergie », accès aux rémanents.

Statut de gestionnaire forestier professionnel

Deux ans après Urmatt et moins d'un an après le vote de la LMA, le statut de gestionnaire forestier professionnel devrait s'appliquer. Interrogé par M. Moyne-Bressand, député de l'Isère sur le statut de gestionnaire forestier professionnel, le ministre de l'Agriculture a indiqué qu'il était une réponse aux objectifs fixés par le président de la République voici deux ans dans le discours d'Urmatt du 19 mai 2009. Cette mesure devrait aussi encourager les professionnels ouvrant en forêt à se former. Les conditions de qualification et d'indépendance doivent être précisées par un décret qui est actuellement en cours de finalisation, à savoir un niveau III de diplôme en gestion forestière et une expérience minimale de trois ans ainsi que l'utilisation du mandat prévu par le code civil comme outil contractuel pour la gestion forestière afin de protéger les intérêts du propriétaire. Ce projet de décret, soumis aux professionnels dont EDT, devrait sortir prochainement.

Entrepreneurs en bois énergie

Si vous réalisez des prestations en bois énergie (déchiquetage et/ou stockage et/ou transport), nous vous remercions de vous faire connaître auprès de M. Helou, en charge des dossiers forestiers à la fédération (Tél. : 01 53 91 44 80 - e-mail : te-helou@e-d-t.org). Différents dossiers sont en cours (rédaction du guide plaquettes forestières, enquête CEEB, actualité CIBE, relations ONF Énergie...), nous pourrions ainsi recueillir votre avis et vous tenir informés par courriel de l'actualité du bois énergie au niveau national.

Actualités agricoles

Proposition de loi sur l'exonération totale des charges sur les salariés agricoles y compris permanents

Le Premier ministre François Fillon qui clôturait à Saint-Malo le 65^e Congrès de la FNSEA le 31 mars dernier a indiqué que le coût horaire des salariés occasionnels en agriculture avait été réduit de 12,81 euros à 9,43 euros fin 2010. Il a précisé qu'« il faut aller plus loin en l'élargissant aux salariés permanents ». La décision est prise avec le président de la République : la discussion parlementaire aura lieu au plus tard à l'automne pour une application en 2012. Une proposition de loi a été déposée visant à porter l'allègement de charge pour les travailleurs occasionnels agricoles aux salariés permanents. Le champ retenu pour les salariés éligibles est celui des travailleurs occasionnels. Il intègre donc les salariés des entreprises de travaux agricoles et forestiers, ce qui satisfait la fédération nationale EDT qui en avait fait la demande.

Congrès national EDT 2012

Le 80^e Congrès national aura lieu en Auvergne et sera organisé par l'Union régionale EDT Auvergne.

Une nouvelle présidente pour EDT Mayenne

Marie-Christine Lemaitre de Saint-Jean sur-Evre a été élue présidente d'EDT Mayenne le 17 février dernier. Elle remplace Daniel Martin à la tête des entrepreneurs mayennais.

Création d'EDT 43

Le syndicat des entrepreneurs de travaux agricoles, ruraux et forestiers de la Haute-Loire a été créé le 1^{er} février dernier à Saint-Genès-près-Saint-Paulien en Haute-Loire à la suite de la réunion Loire-Haute-Loire du 18 janvier dernier. Patrice Grand, président d'EDT Auvergne et Gilbert Missonnier, président d'EDT Cantal assistaient à la réunion de l'assemblée générale qui a élu les membres du bureau du syndicat. Philippe Monplot est élu président, Didier Giraud, vice-président, Philippe Pommier, vice-président, Patrick Fayolle, trésorier, Jean-Philippe Rocher, trésorier adjoint, Sébastien Pinel, secrétaire et Christian Plo, secrétaire adjoint.

L'agriculture européenne a de l'avenir

Les dernières journées européennes des entrepreneurs sur le Sima se sont achevées sur un message d'espoir de Michel Dantin, député européen invité par EDT et la Ceettar. « Nous venons de franchir le cap de 7 milliards d'habitants sur la planète. Certes,

et malheureusement, près de 1 milliard d'humains restent en situation de malnutrition et les 6 autres ont de plus en plus de moyens pour se nourrir. Pour bien se nourrir, et plus on se nourrit bien, plus on achète de protéines animales. Or, pour faire une protéine animale, il faut sept protéines végétales. Il y a donc, me semble-t-il en ce début de décennie, des perspectives pour l'agriculture européenne et pour tous ceux qui travaillent et dont le devenir dépend de l'agriculture européenne, que nous n'avons pas connues depuis près de 50 ans. C'est sur cette note d'espoir que je souhaite terminer. »

Retard de livraison des engins de BTP pour cause de séisme

Le séisme, le tsunami et la catastrophe nucléaire qui ont frappé l'archipel affectent le secteur du matériel de BTP. Les difficultés de livraison de composants électroniques dont le Japon est un fabricant apparaissent dans le secteur de la machine-outil et de la fabrication de matériel pour les fabricants japonais Takeushi, Yanmar, Kubota, Hitachi, Komatsu, mais aussi d'autres constructeurs, y compris des constructeurs français, semble-t-il. Cette situation a des conséquences en termes de délais de livraison qui se rallongent.

Baromètre européen d'opinion des constructeurs

Selon les 130 décideurs de la construction de machines agricoles en Europe, la situation actuelle de leurs affaires s'améliore de mois en mois. 49 % des grands dirigeants européens d'entreprises du secteur agricole sur février 2011 estiment que la situation des affaires est bonne. Ils étaient 36 % à le penser en décembre 2010. Pour les mois à venir, ils estiment à 80 % que leur chiffre d'affaires va augmenter.

L'agriculture américaine vue de l'ambassade de France à Washington

Dans la dernière lettre d'information Alena, Christian Ligeard, attaché agricole de l'ambassade de France à Washington, explique la vision agricole des USA. « C'est parce qu'ils souhaitent maintenir leur rang de puissance globale que les États-Unis mettent en œuvre une grande et forte politique agricole à même de produire les aliments dont ils ont besoin, d'occuper et de structurer le développement économique de leurs territoires ruraux, de prendre toute sa place dans les politiques sociales domestiques d'aides aux ménages les plus défavorisés, sans

pour autant ignorer les préoccupations environnementales mais avec bon sens, c'est-à-dire en pensant toujours d'abord à l'intérêt du pays. Cette politique agricole n'a pas, comme dans d'autres pays, besoin d'être « re-légitimée », car elle a toujours été légitime aux yeux de la très grande majorité des citoyens américains et de leurs dirigeants, ne serait-ce que dans sa contribution stratégique indiscutable à leur puissance. La politique agricole américaine est avant tout une politique pragmatique qui privilégie la réalisation de l'objectif : la force et la pérennité de l'agriculture américaine avant toute référence ou déférence à des théories ou des dogmes ».

Réglementation de l'application des phytosanitaires

Les débats sur le projet de décret sur l'agrément des entreprises et les certificats individuels certiphyto donnent lieu à de multiples échanges avec l'administration. Quatre heures ont été nécessaires début mars pour examiner un projet de décret complexe qui s'applique aux distributeurs, exploitants agricoles applicateurs, prestataires de services applicateurs conseils des zones agricoles, non agricoles, des publics professionnels, particuliers.

La DRAAF sera le pivot des agréments d'entreprise et des certificats et du contrôle des centres de formation, mais pas des organismes certificateurs. La liste des entreprises agréées sera publiée sur le site Internet du ministère ainsi que celle des organismes certificateurs. La sortie du décret doit se faire avant juillet 2011.

La DGER a annoncé que les jurys Dapa ne se réuniraient plus à compter du 31 décembre 2011, c'est-à-dire deux ans et demi avant la date d'application du nouveau dispositif fixé au 31 juillet 2013. Les titulaires du Dapa pourront, pendant la période transitoire 31 décembre 2011-30 juin 2013, demander la délivrance d'un ou plusieurs certificats individuels en adéquation avec les fonctions déclarées. La durée de validité sera identique à celle du Dapa « remplacé ».

À la demande d'EDT, une expérimentation de la certification est lancée dans quelques entreprises de travaux afin de tester le référentiel.

MSA : plan Santé-sécurité au travail 2011-2015

Le 4^e plan Santé-sécurité au travail en agriculture lancé début avril pour la période 2011-2015 s'articule autour d'axes de développement nationaux, tels que les risques chimiques phytosanitaires et CMR qui, selon la MSA, concernent 44,6 % des salariés agricoles et 70 % des non-salariés, les troubles musculo-squelettiques responsables de 95 % des maladies professionnelles des salariés agricoles, les risques psychosociaux (23 % des salariés agricoles connaissent des situations de stress dans leurs activités professionnelles). Les risques liés aux équipements des travaux agricoles restent présents malgré une diminution sensible ces 30 dernières années. Le risque machinisme provoque encore une lésion accidentelle sur cinq et près de 25 % des accidents graves chez les salariés agricoles.

Persistance des difficultés d'embauche

Le 5 avril, Pôle emploi a publié les résultats de son enquête sur les Besoins en main-d'œuvre (BMO). Réalisée entre octobre et décembre 2010, cette étude révèle que 37,6 % des prévisions d'embauches sont assorties de difficultés de recrutement, liées à l'inadéquation du profil des candidats au poste par manque de motivation, d'expérience ou de diplôme. La construction, la métallurgie, les industries manufacturières et le secteur du commerce sont particulièrement affectés. 40 % des intentions d'embauche sont assorties de difficultés de recrutement en 2011. Ce pourcentage est plus élevé dans nos métiers. Dans le métier de conducteurs d'engins agricoles ou forestiers, le nombre de projets d'embauches est de 3 699, avec une part de projets difficiles : 50,7 % et 75 % de saisonniers. Dans les métiers de bûcherons, élagueurs, sylviculteurs salariés et agents forestiers, le nombre de projets est de 2 546, avec une part de projets difficiles à 54 % et 33,7 % de saisonniers. La situation est légèrement différente dans le BTP. Le nombre de projets d'embauches de conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics et d'engins lourds de levage est de 3 326, dont 46,3 % de projets difficiles et 14,9 % de saisonniers. <http://bmo.pole-emploi.org/>

LE BOIS ENERGIE
DÉCHIQUETEUSES - COMBINÉS
CHAUDIÈRES
www.gfservices.fr
 Forum "Bois énergie" spécial PRO • + de 850 000 visiteurs fin 2010
 Tél. 04 77 67 18 70
 email : info@gfservices.fr

33% DE BALLES EN PLUS PAR ROULEAU
 ✓ plus de balles à l'heure
 ✓ moins de déchets
 ✓ moins de frais de recyclage

33% DE FILM EN PLUS PAR ROULEAU
 ✓ plus de balles par rouleau
 ✓ moins de perte de temps aux changements de rouleau
 ✓ rendement plus élevé sur vos enrabanneuses combinées

Comparez et calculez votre avantage sur www.silotitepro.com

prix par rouleau / nombre de balles par rouleau = coût par balle

Utilisez 6 couches de SilotitePro® pour un bon résultat

SILOTITE Pro
 SilotitePro®. Une efficacité maximale

Bruno Ruault : « Responsabiliser les salariés »

Installée dans le Maine-et-Loire, l'entreprise de Bruno Ruault réalise les travaux d'élagage des lignes électriques basse et moyenne tension pour ERDF ou encore haute tension pour le compte de RTE. Ses vingt salariés se déplacent sur cinq départements. Les travaux de sylviculture constituent la deuxième spécialité de cette entreprise créée en 1959.

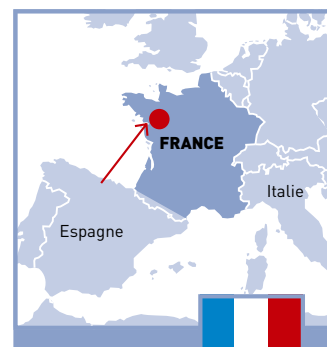


Bruno Ruault s'est installé en 1978. Il dirige aujourd'hui une entreprise de 22 salariés.

En ce mois d'avril, la température est estivale, le ciel est bleu dans le pays baugeois, zone rurale du nord-est du Maine-et-Loire. Il commence à faire sec : « Sale temps pour la forêt », souligne, un brin ironique, Bruno Ruault, entrepreneur depuis le début des années 1980. À la tête d'une entreprise de travaux spécialiste des travaux d'élagage et de sylviculture, il reste serein, « En premier lieu, je suis d'un na-

turel optimiste. Je pense que notre entreprise a de bonnes années devant elle à partir du moment où l'on respecte une règle d'or : « la qualité doit toujours l'emporter sur la médiocrité ». Ma confiance s'explique aussi par le fait que l'activité d'entretien et d'élagage des lignes électriques est nécessaire. C'est vrai que les acheteurs regroupés en un seul pôle d'achat pour tout le Grand Ouest tirent sur les prix sans

réelle connaissance de notre métier, mais on arrive à s'en sortir si l'on a du bon matériel ». Pour rester dans la course, l'entreprise investit chaque année 150 000 euros pour rester performante : « La rentabilité de nos prestations résulte de matériels performants avec de gros débits de chantier. Je renouvelle mon parc souvent, la panne et l'immobilisation d'une machine coûtent bien trop cher. Avec la loi sur l'eau, une fuite d'huile au mauvais endroit et une pollution induite peuvent devenir vite un gros souci pour l'entreprise. On apporte aussi un soin particulier à l'entretien de nos machines, grâce à notre chef d'atelier capable d'effectuer un grand nombre d'interventions. C'est un touche-à-tout très précieux dans une activité comme la nôtre. De plus, il nous fait gagner un temps considérable ». Signe de la volonté d'investir dans du matériel performant : en 2008, l'entreprise a acquis deux lamiers Rousseau de



L'entreprise de Bruno Ruault se situe dans le nord-est du Maine-et-Loire dans le pays baugeois. Créée en 1959 par Raymond Ruault et au départ spécialisée dans l'exploitation forestière, elle s'est orientée en 1978 dans l'élagage des réseaux électriques et la sylviculture. Elle emploie 22 salariés, dont deux personnes en charge des tâches administratives.

12 et 10 m qui fonctionnent à plein sous les lignes basse et moyenne tension. En 2009, un porte-outil Vario-trac Plaisance Équipement doté d'un broyeur forestier a été acheté : coût total 280 000 euros.

20 bûcherons-élagueurs

Bruno Ruault s'appuie aussi sur son équipe de 20 bûcherons-élagueurs répartis en 10 équipes : « Des gens polyvalents capables aussi bien d'intervenir sur un chantier d'élagage que

Le parc de matériels

- 3 tracteurs Valtra T 190
- 1 Vario-trac 400 fabriqué par Plaisance Équipement (investissement de 280 000 euros) : ce porte-outil est équipé d'un broyeur forestier.
- 2 broyeurs Plaisance Équipement de type 700
- 1 charrue forestière bi-soc
- 2 cover-crop : un Timberdisc Grégoire et Besson, un cover-crop Crabe

- 2 lamiers Rousseau de 12 et de 10 m
- 1 tracteur de pente Metrac fabriqué par Reform
- 1 broyeur de branches Bandit 250
- 1 parc de véhicules utilitaires de type Kangoo
- 2 porte-chars
- 1 porte-voiture
- Plusieurs nacelles dont une nacelle orange de 14 m

sur le reboisement. Je leur laisse beaucoup d'initiatives, je leurs donne des responsabilités, c'est la clé du succès pour motiver les salariés. Avec 8 à 10 chantiers à gérer en même temps, je ne peux pas être partout. L'embauche se déroule tous les matins et je leur donne les consignes, ensuite chaque équipe se rend sur son chantier». L'activité essentielle concerne l'entretien des lignes basse et moyenne tension sur cinq départements : le Maine-et-Loire, la Mayenne, la Sarthe, l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher. « Je privilégie le fait que les salariés rentrent tous les soirs chez eux ». L'élagage des lignes haute tension constitue une des activités de l'entreprise : « Nous sommes en cours de qualification Qualiterritoires », note au passage l'entrepreneur. « C'est une bonne opportunité pour faire



Les lamiers interviennent pour l'élagage des branches sous les lignes moyenne et basse tension.

reconnaître la qualité du travail ».

L'inquiétude du moment concerne l'arrivée de jeunes entreprises pour l'élagage des lignes : « On se retrouve toujours avec les mêmes acteurs, qui ont un peu de bou-

teille. Pas facile pour les jeunes de se faire une place ».

La sylviculture repart

La sylviculture est l'autre point fort de l'entreprise. « Côté sylviculture, je pense que l'on a touché le fond et

que l'activité repart doucement mais sûrement. Quand le prix du bois est trop bas, les propriétaires font couper le bois sans reboiser. En 2009-2010, on a reboisé à peine 50 ha contre 100 ha cette année. Dans les an-

trelleborg.com/wheelsystems



La combinaison qui sécurise la valeur de votre travail.



Trelleborg Twin Radial.

Le pneu porteur radial qui vous garantit d'excellentes performances quelles que soient les conditions de travail et la nature du terrain. Confort optimal et faible niveau de bruit sur route, parfait auto-nettoyage et respect du sol pour sécuriser votre investissement.

TRELLEBORG



L'entreprise dispose de deux broyeurs Plaisance Équipement.



« Le recrutement de salariés n'est pas un souci », assure Bruno Ruault. Le turnover de l'entreprise est quasi inexistant.

nées 1980-1990, on dépassait les 250 ha par an. Le reboisement Pro Silva, où on laisse faire la nature, prôné par des experts forestiers, nous fait perdre de l'activité. Je me demande si on ne risque d'ailleurs pas de manquer de bois de qualité dans les années à venir : avec la gestion Pro Silva, les propriétaires se réveillent trop tard pour les élagages, les dégagements et l'entretien

de façon générale. Ensuite, on ne peut pas rattraper les erreurs. À ce ci s'ajoute la concurrence du bois énergie, avec parfois l'annonce de projets de valorisation de cette ressource énergétique qui demande de gros volumes. Bref, que vont devenir les bois de qualité ? », interroge l'entrepreneur. Le chêne représente l'essence la plus utilisée (environ 60 % des reboisements actuels),

ensuite viennent le pin laricio, le cèdre et le Douglas. « J'effectue aussi des semis de pins maritimes ». Beaucoup de concurrents ont aujourd'hui disparu dans la sylviculture, ils n'ont pas supporté la crise.

La forêt dans la tête

La forêt reste dans l'esprit de l'entrepreneur, mais « si j'étais resté sur la sylviculture, je n'aurais jamais pu conserver 20 emplois ». Au départ, l'entreprise créée en 1959 par Raymond Ruault était spécialisée dans l'exploitation forestière. « En 1978, à mon installation, j'ai décidé de prendre le créneau de l'entretien des lignes électriques, car l'exploitation était, selon moi, un métier très dur pas suffisamment reconnu ». Autre diversification : la pose de

clôture en forêt qui est actuellement le plus souvent sous-traitée. « Pendant un temps, nous avons obtenu le marché d'entretien des aires de repos et de stations-service sur les autoroutes. Nous allions de Rennes à Paris et de Paris à Poitiers. On a un tracteur de pente qui nous permet d'effectuer ces prestations. La société d'autoroute a un jour interdit que l'on rentre sur les autoroutes via les entrées de service. Il fallait alors faire des kilomètres supplémentaires pour réaliser la prestation. On a abandonné ». Le bois énergie n'est pour l'instant pas une priorité de l'entreprise : « Deux collègues proches ont déjà pris le créneau ».

E.L.D. ■



Ce porte-outil Variotrac est le dernier gros investissement de l'entreprise.

Pas de souci d'embauche

Bruno Ruault ne connaît pas de souci pour embaucher de nouveaux salariés, tout d'abord parce que « mes salariés restent dans l'entreprise. Je n'ai pas de turnover élevé ». Un signe ? Trois salariés viennent de partir à la retraite, ils étaient dans l'entreprise depuis sa création. Un quatrième s'apprête à son tour à prendre le même chemin.

« Par le passé, j'ai souvent embauché des jeunes issus du lycée forestier

de Meymac ou de la MFR de la Ferté-Bernard. Mes salariés ont souvent des brevets de technicien (BT), voire des brevets de technicien supérieur (BTS) ».

Côté ressources humaines, c'est plutôt sur le volet des stages que viennent les griefs de l'entrepreneur : « Aujourd'hui, impossible de prendre des jeunes stagiaires de moins de 18 ans. La réglementation est tellement stricte qu'ils ne peuvent utiliser aucun

outil. On demande des dérogations à l'Inspection du travail, mais celles-ci arrivent en fin de stage. Impossible donc de prendre des jeunes. Cela pose un vrai problème pour faire découvrir les métiers de la forêt. Faut-il y voir un lien, car je constate que peu de jeunes inscrits dans les formations forestières travaillent ensuite en forêt ? Les a-t-on intéressés à notre métier ? », interroge l'entrepreneur.

Didier et Rémy Batique, experts du semis de précision

Près d'Arras, la jeune entreprise de Didier et Rémy Batique s'est faite une spécialité du semis de précision. Elle est depuis cette année qualifiée Qualiterritoires pour le sérieux de ses prestations.

C'est temps de pluie et de vent d'ouest dans le ciel de l'Artois, à quel ques kilomètres au nord d'Arras (Pas-de-Calais). Les machines de la SARL Batique, entreprise de travaux agricoles, sont au repos. À Neuville-Saint-Vaast, siège de l'entreprise, le village autour de son église de pierre blanche paraît endormi sous les gouttes de pluie.

« L'eau commençait à m'anguer. C'est bien qu'il pleuve un peu », apprécie Didier Batique. La Kangoo blanche traverse le bourg aux maisons reconstruites après la saignée de la Grande Guerre. Un panneau indique le mémorial érigé en hommage aux 66 000 Canadiens morts ou disparus pendant le premier conflit mondial. L'Artois sait se souvenir. Aujourd'hui, ses « bonnes terres donnent de bonnes récoltes ». Les exploitations agricoles ont en moyenne 80 hectares dans une région qui reste caractérisée par la polyculture et l'élevage. L'histoire de la SARL Batique est d'abord celle d'un projet mûrement réfléchi, construit pas à pas, sans précipitation. Jusqu'à la création de la jeune société en septembre 2009. « Après avoir été aide familiale chez mes parents agriculteurs, j'ai été salarié agricole pendant vingt-deux ans dans la même ferme. J'étais derrière le patron », raconte Didier Batique. L'exploitation produit, avec deux salariés sur



Didier Batique : « De plus en plus de marchés vont nous demander si l'entreprise est certifiée Qualiterritoires. »

115 hectares, des céréales, des betteraves, des endives, des pommes de terre, assure le conditionnement de la production et a une activité d'entreprise de travaux agricoles. « Pendant tout ce temps, je me suis occupé de la conduite des machines, de leur entretien. J'avais en charge la mise en place et le suivi des cultures. J'ai appris à travailler et compris comment pouvait fonctionner une entreprise agricole. »

Exploitant après 17 heures

Au cours de ces années, le futur entrepreneur ne perd jamais de vue qu'un jour il reprendra la ferme de 40 hectares de ses parents et que sa pérennité sera envisageable à condition d'agrandir la structure d'exploitation. Didier Batique commence dès 1989 par la reprise de 5 hec-

tares de cultures en ferme. Beaucoup plus tard, en 2000, il est parvenu à réunir 27 hectares. C'est aussi en 2000 que, tout en demeurant salarié agricole, il devient exploitant à titre principal en reprenant, comme



Implantée à quelques kilomètres au Nord d'Arras, la SARL Batique est spécialiste des semis de précision : légumes de conserve, épinards... L'entreprise vient de recevoir le titre Qualiterritoires pour les travaux de semis.

prévu, la ferme de ses parents. « Je pouvais disposer au total de 40 hectares plus 27 hectares », dit-il. L'exploitation agricole familiale à laquelle il convient d'accorder toute l'attention nécessaire change la vie. Didier Batique est salarié agricole pendant la semaine et exploitant le soir après 17 heures et le week-end. La situation est loin d'être idéale. « J'ai



Rémy Batique, vingt et un ans, est titulaire d'un bac pro en productions végétales après des études à l'Institut Saint-Éloi, à Bapaume (Pas-de-Calais).



Le semoir Herriau « 4 mètres ».

compris assez vite qu'il serait difficile de concilier les deux ». En 2004, il décide de mettre un terme à son activité de salarié agricole. Une nouvelle fois, la vie change. « J'étais arrivé à 73 hectares de terres sur l'exploitation, avec plus de temps disponible puisque je n'étais plus salarié. Je commençais à me poser des questions. » Didier Batique gamberge, en effet. « Je faisais faire mes semis de précision en blé et pois de conserve par un prestataire. Je ne pouvais plus continuer à regarder les autres faire le travail à ma place.

Ça devenait impossible ! » En 2005, il achète en copropriété un semoir Monosem pour les endives. Puis, en 2007, un semoir de précision Herriau. C'est l'année capitale. « J'ai pris ma décision à ce moment-là. J'étais prêt pour débiter une activité de prestataire de service dans les semis de précision. J'ai transformé mon semoir Herriau en le passant de 4 mètres à 3 mètres car je n'avais pas le tracteur. » En 2008, un deuxième semoir Herriau fait son entrée sur l'exploitation. L'année suivante, c'est au tour d'un troisième

Herriau, un « 4 mètres, parce qu'il faut répondre à un marché qui demande ce type d'outil ». Le 1^{er} septembre 2009, la SARL Batique « travaux agricoles, semis de précision, débroussaillage » est créée. Rémy, le fils de Didier, qui vient de s'installer en agriculture, est cogérant de la société.

Savoir-faire

Autour d'une tasse de café, Didier Batique marque une pause puis reprend d'une voix calme. « L'idée, dit-il, celle que j'ai toujours eue, était de bâtir une en-

treprise qui associe le père et le fils. Je crois que nous y sommes arrivés. » Entre le 15 mars et le 15 mai, la société assure les semis de légumes – épinards et pois de conserve surtout. De la fin août à décembre, elle sème les céréales d'automne. « J'avais aussi en tête de trouver de l'activité entre les saisons des semis et pour cela d'accéder au marché des communes. » L'hiver, jusqu'à la mi-mars, l'entreprise fait du débroussaillage, taille des haies de pâture. Même chose après le 15 mai et jusqu'à la moisson : elle débroussaillie, travaille entre autres sur les accotements routiers. Il lui arrive d'élaguer les arbres et de nettoyer les bordures de rivière. Sa zone de chalandise s'étend sur un rayon de 30 kilomètres autour d'Arras. « Nous avançons dans notre métier grâce à notre savoir-faire et à la reconnaissance que nos clients ont de la qualité de nos prestations. » L'entreprise a revendu l'an passé son premier semoir et acheté un Herriau neuf capable de gérer électroniquement le nombre de graines semées. « On peut distribuer graine à graine. Leur mise en place s'effectue avec un disque ouvreuse sur chaque élément. C'est un bel outil. Nous sommes des professionnels du semis », expli-

Le parc de matériels

Les tracteurs :

- New Holland 170 ch. (2000), 150 ch. (2002) et 135 ch. (1997).

Les semoirs :

- Trois Herriau : un « 4 mètres toutes cultures » avec un écartement des rampes de 16,7 cm ; et deux « 3 mètres » avec un écartement de 12,5 cm pour le lin et les épinards, et de 15 cm pour toutes les cultures.

Un débroussaillieur Rousseau (2004) équipé d'un bras de travail de 7,50 mètres, attelé au tracteur de 135 ch.

Deux broyeurs Rousseau avec couteaux Y et marteaux.

Un lamier Kirogn équipé de 4 lames de 700 mm de diamètre.

Un pick-up Isuzu (2006) 4 roues motrices, utilisé, entre autres, comme véhicule-pilote.



Le New Holland de 240 ch. de la ferme familiale consacrée aux grandes cultures (blé panifiable, betteraves, pois de conserve, racines d'endive et colza en 2011).

que Didier Batique. En février dernier, l'entreprise a reçu de l'association Qualiterritoires, organisme professionnel de délivrance de titres de qualification pour les travaux agricoles, forestiers et ruraux, un titre de qualification pour ses activités dans les semis. « Nous en sommes fiers. On doit être la première entreprise qualifiée en France pour les semis. Nous visons maintenant la qualification pour le débroussaillage. » Rémy Batique a obtenu cette année le certificat de qualification pour les distributeurs et applicateurs de produits antiparasitaires à usage agricole et de produits assimilés (Dapa). C'est un passage obligé pour une entreprise à laquelle on demande d'utiliser des produits phytosanitaires. « Nous l'avons fait en prévision d'un recours aux insecticides au cours du semis ou si nous devons faire de la pulvérisation. On se prépare au mieux à toutes les situations. »

Contexte concurrentiel

Didier Batique est convaincu que l'activité de l'entreprise va se développer. « C'est le cas auprès des producteurs de lait. Des éleveurs nous demandent de semer leurs céréales. On est là, nous sommes disponibles, on arrive ! » L'entre-

prise a équipé ses semoirs de diffuseurs à la suite d'un courrier de Bonduelle, certains de ses clients étant sous contrat de plantage avec le groupe agro-alimentaire. L'entrepreneur voit se dessiner une spécialisation plus accentuée des métiers de l'agriculture. « Cette évolution se conçoit parfaitement, dit-il. Chaque domaine, comme l'élevage ou les semis en ce qui nous concerne, requiert des connaissances poussées et des matériels sophistiqués. » Rémy acquiesce. « Le semis de précision, c'est compliqué. On doit bien faire. Nous avons un nouveau semoir pour être encore meilleur dans les semis directs. » Or, parce que les prestations de la SARL atteignent un bon niveau de qualité, « nous ne sommes ni les moins chers sur le marché, ni les plus chers, observe Didier Batique. On veut se faire respecter dans un contexte concurrentiel. » L'entreprise regarde devant elle, dans une partie serrée. « J'ai toujours le souci que le matériel présent dans la société soit occupé. Donc il faut lui apporter du travail. Notre projet est de faire des épandages en fin d'été pour que les tracteurs tournent à ce moment de l'année. »

Dominique-J. Lefebvre ■



Le lamier Kirogn.



La herse rotative Kühn HR 303 positionnée devant le semoir Herriau « 3 mètres », attelé au New Holland de 170 ch.

DOMINONI
CONSTRUCTEUR DEPUIS 1959

Le coût de revient hectare le plus bas !

GARANTIE 5 ANS

ETS ZARDO - 74440 LA RIVIERE-ENVERSE
Tél. 04.50.34.32.31 - Fax au 04.50.34.81.04

Faxez ou envoyez-nous une demande avec votre adresse pour recevoir gratuitement une documentation et le DVD.

une nouvelle dynamique

100 ans déjà !

dangreville

80 290 CAULIERES
T. 03 22 38 01 77
contact@dangreville.fr
www.dangreville.fr

Retraite, transmission, cessation, par ici la sortie !

Vouloir choisir un statut, sans en imaginer les conditions de sortie, relève plus de la stratégie de comptoir que d'une réflexion aboutissant à une décision mûrement réfléchie. Voici un tour d'horizon des incidences d'une sortie volontaire dans le cadre d'une cession d'entreprise.

Dans l'entreprise individuelle, la cession est effective dès que le fonds de commerce est vendu. Pour cela, un acte de cession est établi avec mention obligatoire, publicité légale et période d'opposition des créanciers, concrétisée par la séquestration du montant de la cession pendant ladite période. Outre ces formalités et leurs coûts, ce sont notamment les conséquences fiscales qu'il faut analyser.

Les cas d'exonération sont, à l'heure actuelle, fréquents (petites entreprises, départs en retraite, fonds de faible valeur). Mais les évolutions fiscales sont permanentes. Rien ne permet donc de penser que les règles seront identiques le jour où vous cesserez votre activité.

En société : deux options possibles

Dans le cas d'une société (EURL), la cession peut prendre deux formes différentes.

Première option : la société cède son activité à une autre entreprise. Dans ce cas, le processus, pour la société, est similaire à celui d'une entreprise individuelle. Mais, alors, que fait l'associé unique d'une société sans activité ? Il la dissout, puis la liquide avec la fiscalité liée à la récupération de l'actif net ? Il la conserve, en attendant la création ou le rachat d'une autre activité ?

Tout dépend, bien entendu, des projets de l'associé. De toute évidence, la situation est plus complexe que pour une cession individuelle.

Deuxième option : le dirigeant cède ses parts sociales de la société. Celle-ci poursuit son activité avec un autre associé. La cession complète des parts doit faire l'objet d'un protocole préalable. Ce dernier analyse, pour chacun, toutes les conditions, ainsi que la mise en valeur de garanties permettant au repreneur d'être sûr de ne pas être confronté à de graves erreurs de bilan ou de « casseroles » fiscales, sociales, imputables aux clients ou aux fournisseurs.

Dans le cas d'une société, vaut-il mieux céder les parts sociales ou vendre l'actif de la société ? Là encore, c'est la comparaison des diverses solutions et de leurs conséquences qui déterminera le mode de cession (fiscales pour le vendeur ; nom commercial, fichier client pour l'acheteur).

Une réflexion stratégique

Dans une société, le régime fiscal applicable (Impôt sur le revenu ou Impôt sur les sociétés) aura des incidences non négligeables sur les conditions de sortie. En cas de cession d'actifs dans une société à l'IS, les plus-values constatées seront systématiquement imposées. Puis, la



Avant de céder son entreprise, il ne faut pas s'engager précipitamment dans une solution qui présente des avantages à court terme. Projetez-vous dans une vision plus lointaine des évolutions souhaitées ou supposées de votre entreprise. C'est la réflexion stratégique qui doit guider votre choix.

fiscalisation sera également applicable aux sommes récupérées sous forme de dividendes par l'associé. En cas de cession de parts sociales, ce sont les plus-values de cession de valeurs immobilières qui sont applicables.

Dans le cas d'une EURL, de nombreux points restent en suspens. Cependant, le législateur a prévu, en cas de cession à une personne physique, le transfert du patrimoine affecté du cédant au cessionnaire, assorti d'une déclaration de transfert. Les conséquences fiscales de ce transfert devraient être proches de la cession d'une entreprise individuelle.

En cas de cession à une personne morale, le transfert du patrimoine affecté est bien entendu inopérant.

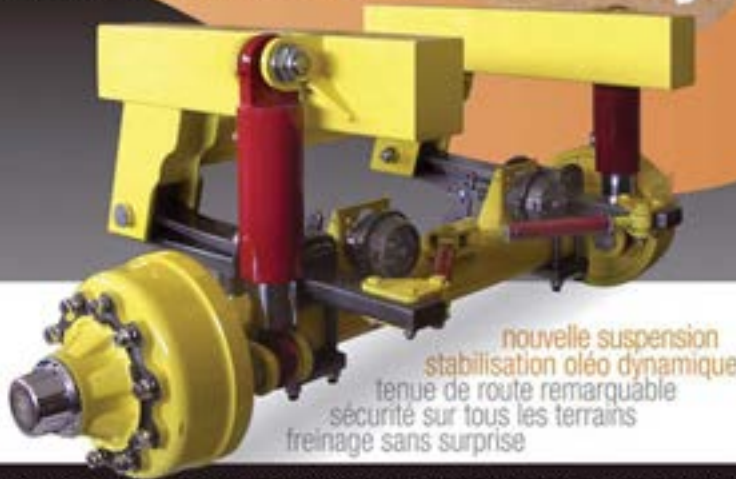
Il s'agira d'un simple transfert de propriété entre deux parties. Notez que si l'EURL a opté pour l'impôt sur les sociétés, la décision est irrévocable. Dans ce cas, les conditions de sortie seront proches de celles d'une société à l'IS, avec quelques interrogations sur la fiscalité des réserves et sur le bénéfice à récupérer.

Ainsi, le choix d'une formule juridique doit être avant tout le fruit d'une réflexion stratégique. Les conséquences fiscales et sociales ne seront analysées qu'en fonction d'une comparaison de choix possibles, au moment où la cession devra intervenir.

Daniel Causse,
expert-comptable,
CER France Haute-Loire ■

COLAERT ESSIEUX: découvrez un nouvel horizon

hydr OK en est la clé



toujours un tour d'avance



nouvelle suspension
stabilisation oléo dynamique
tenue de route remarquable
sécurité sur tous les terrains
freinage sans surprise

COLAERT ESSIEUX sa 11 bis Route Nationale 59189 STEENBECQUE Tél+33 3 28438550 Fax+33 3 28436863 e-mail: commercial@colaertessieux.fr
www.colaert-essieux.fr



MFR RÉUSSIR
autrement

Maisons Familiales Rurales de Bretagne et des Pays de la Loire

*Former vos futurs collaborateurs avec les Maisons Familiales Rurales
spécialisées en Agroéquipement et Maintenance*



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

MFR Loudéac	02 96 28 02 27
CFTA Montfort	02 99 09 10 29
MFR Montauban	02 99 06 42 56
Institut Rural Elliant	02 98 94 18 68
MFR Chemillé	02 41 30 62 35
MFR Mouilleron en Pareds	02 51 00 30 54
MFR La Pignerie Laval	02 43 67 04 93
MFR Legé	02 40 26 35 35

NOUVEAU

BAC PRO EN TROIS ANS

Formations par alternance

- 4^{ème} • 3^{ème}
- CAPA • BEPA
- Bac Pro • BTSA
- Licence professionnelle

Formations qualifiantes :

Certificat de Spécialisation
Sil Magasinier ; CQP ; BCEDT

Congrès 2011 : portes ouvertes en Côtes-d'Armor

Le 79^e Congrès des entrepreneurs des territoires s'est achevé le samedi 19 mars par la visite de deux entreprises du Trégor (nord-ouest du département), Briand et L'Havéant, accueillant au total plus de 200 visiteurs, la moitié des congressistes, qui seront restés le samedi pour visiter les entreprises..

C'est bien connu, après la pluie vient le beau temps. Ainsi la grisaille et l'humidité ont laissé la place à un soleil radieux et bienvenu pour clôturer le Congrès des entrepreneurs ; rien de mieux pour apprécier à leur juste valeur les visites d'entreprises prévues au programme. Nous sommes ici dans le Trégor, au nord-ouest de la Bretagne. Près de Couënnec, aux portes de Lannion, Jean-François et Xavier Briand ont accueilli une centaine de visi-

teurs venus en car de Saint-Brieuc jusqu'au site principal de l'entreprise. Pendant ce temps, la famille L'Havéant faisait de même à son siège, près de Coatréven, entre Lannion et Tréguier. Là aussi, une centaine de personnes étaient présentes. « Les visiteurs ont bien saisi les spécificités de nos entreprises bretonnes, explique Frédéric Jan, président de l'Union régionale bretonne, qui accompagnait les visiteurs. Elle sont dotées de parcs de matériels

conséquents et implantés en zones d'élevage. Elles pratiquent les récoltes de céréales et d'herbes avec le pressage et l'enrubannage. Précisons d'ailleurs que les deux entreprises visitées possèdent des autochargeuses. Et puis, on a noté la diversification d'activités en augmentation, notamment autour du TP. Nous avons voulu montrer aussi que les générations à suivre sont bien là, malgré les difficultés que peut traverser le monde agricole. En

revanche, si les entreprises visitées représentent la diversité des activités bretonnes, elles possèdent plus de salariés que la plupart des autres structures en Côtes-d'Armor ». Dans ce département qui connaît une densité importante d'entreprises de travaux agricoles, la moyenne se situe de 1 à 2 salariés, alors que celles-ci emploient entre 15 et 25 personnes (voir aussi EDT n° 55).

Frédéric Ripoché ■

Entreprise Briand

Jean-François et son fils Xavier attendent leurs visiteurs d'une minute à l'autre. Il est près de 10 heures en ce samedi matin frais mais très ensoleillé. Le soleil justement, les Briand ont investi dedans, si l'on peut dire. Le bâtiment principal de 2 000 m² abritant une partie du matériel, dont les fameuses ensileuses Kröne Big X (voir EDT n° 53), est en effet recouvert de panneaux photovoltaïques (voir encadré). L'entreprise Briand, née en 1922, est l'une des plus anciennes de Bretagne. « Mon grand-père a démarré au retour de la guerre 14-18 avec l'achat d'une locomobile et d'une batteuse, rappelle

Jean-François Briand, qui est arrivé dans l'activité en 1965 comme aide familiale. Aujourd'hui, il passe la main en douceur à Xavier. « Je suis déjà dans l'entreprise depuis 16 années, dont 3 en tant que salarié, précise ce dernier. En 1998, nous avons créé la Sarl telle qu'elle existe aujourd'hui ». Père et fils sont associés à 50/50 et Xavier est gérant. L'entreprise est vouée à l'ensemble des travaux agricoles pour une clientèle principale d'éleveurs laitiers (parfois diversifiée : lait, légumes, porcs, volailles), mais consacre une partie de son temps au TP. Si les mises aux normes de bâtiments d'élevage ont été le déclencheur de cette branche, l'entreprise se tourne également aujourd'hui vers les industriels ou les particuliers dans le bassin de Lannion. L'ensemble des activités permet d'employer 15 équivalents temps plein.

Sous le soleil exactement

500 m² de panneaux photovoltaïques pour un volume de production de 66 kW couvrent la toiture du bâtiment de l'entreprise. À travers la Sarl Briand Environnement, les entrepreneurs revendent à EDF le courant produit au tarif de 60 cents d'euros le kilowattheure sur 20 ans. Cette réalisation génère un chiffre d'affaires moyen de 40 000 euros/an. « L'investissement nous a coûté environ 320 000 euros, frais d'entretien, lavage, assurance et frais financiers compris, précise Jean-François Briand. Nous prévoyons un retour sur investissement sur 10 ans où le chiffre d'affaires devrait atteindre les 400 000 euros ». Mais le tarif de rachat a diminué de 10 cents



Xavier Briand, 36 ans, et son père Jean-François, 62 ans, devant leurs ensileuses Kröne Big X.

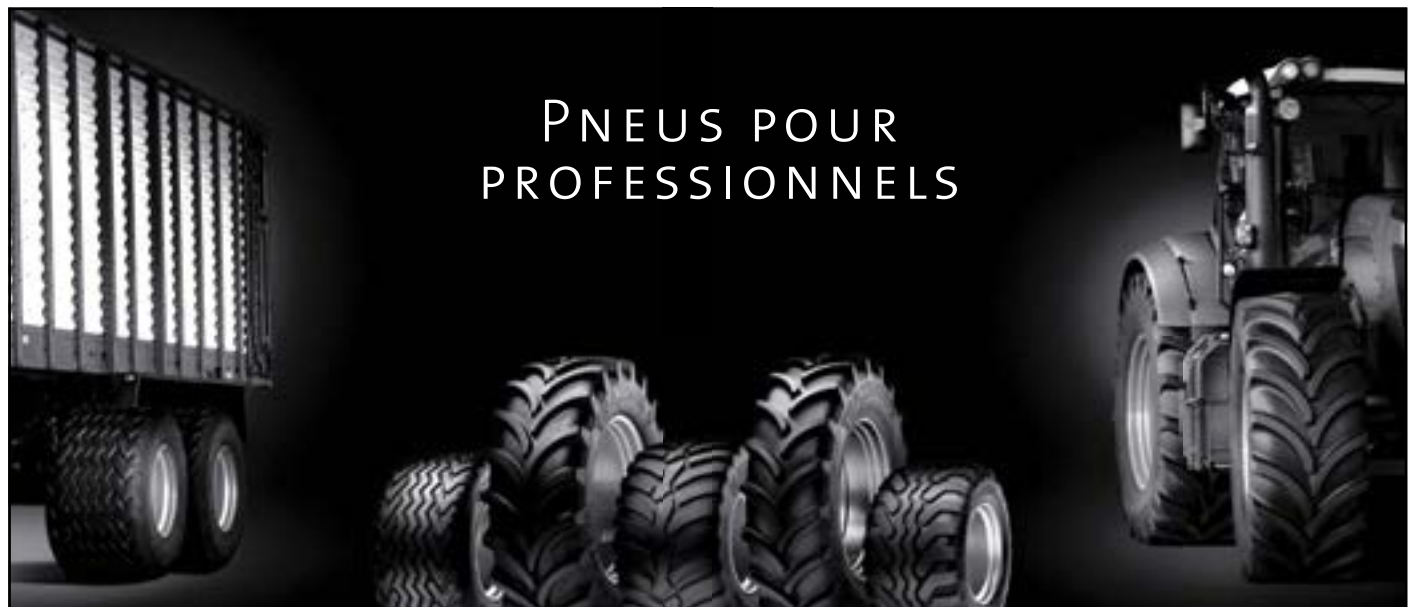


d'euros pour le projet suivant que les Briand viennent de mettre en route. Une nouvelle surface de panneaux de 240 m² (volume de production de 30 kW) vient en effet d'être posée sur un autre site de l'entreprise. « *L'investissement initial était de 132 000 euros, mais nous l'avons renégocié à 105 000 HT, ce qui au final nous permet d'avoir les mêmes conditions de rentabilité* », indique l'entrepreneur. Persuadé que les énergies renouvelables sont notre avenir énergétique, encore plus depuis les événements du Japon, Jean-François Briand estime que la France devrait s'engager de manière significative dans le développement du biogaz, de l'éolien et du photovoltaïque. « *Le biogaz m'intéresse beaucoup, ce pourrait être un projet en partenariat avec une exploitation agricole* », ajoute-t-il.

Un CA de 1,7 M d'euros

Le gros poste de l'entreprise demeure les récoltes (près de 700 000 euros de CA) : 1 800 ha d'ensilage de maïs et autant

en moissons (blé, orge, avoine, colza, sarrasin). 400 ha d'ensilage d'herbe et 500 ha de maïs grain. L'activité agricole re-



PNEUS POUR PROFESSIONNELS

FLOTATION PRO TRAXION+ FLOTATION TRAC TRAXION 85 FLOTATION+

**LARGE GAMME, PRESTATIONS EXCELLENTES, HAUT RENDEMENT,
QUALITÉ, MARQUE DE STANDING.**
POUR VOIR VOS COLLÈGUES EN ACTION: VREDESTAIN THE MOVIE

WWW.VREDESTAIN.FR

VREDESTAIN
TYRE TECHNOLOGY FOR BEST RESULTS

présente 60 % du C A. Le reste concerne le transport (7 %), dont un camion est loué à l'année pour de l'enrobé, puis l'activité TP (30 %) pour le terrassement ou la réalisation de voirie de lotissements. « *Nous venons d'obtenir un contrat de terrassement de 400 000 euros avec la coopérative Cecab pour la réalisation de 5 nouveaux sites* », précise Jean-François Briand.



Le parc de matériels Briand

Marques principales :

Claas, JD, Kröne, Rolland, Sodimac, Pichon, Samson, Stockman.

- 12 tracteurs

- 9 moissonneuses

- 4 ensileuses

- 3 télescopiques

- 2 tonnes à lisier

- 3 épandeurs à fumier

- 3 round ballers

- 2 big ballers

- 1 autochargeuse

- 3 faucheuses

- 3 combinés de semis

- 3 semoirs à maïs

- 5 remorques

- 4 pelles à chenilles

- 1 bulldozer

- 1 minipelle

- 2 tractopelles

- 1 compacteur

- 3 semi-remorques bennes et porte-engins



L'entreprise possède 3 épandeurs à fumier et 2 tonnes à lisier dont cette Samson de 18 m² observée par des visiteurs. Elle est dotée d'un pendillard pouvant atteindre 21 m.

Les entrepreneurs visitent le site principal de la Sarl Briand (15 000 m², dont 2 000 m² couverts). Il existe 3 autres sites de stockage, dont 1 100 m² couverts. Un agrandissement de 300 m² est en cours.



Frédéric Jan, le président des Entrepreneurs des Territoires de Bretagne, introduit la visite avant de laisser le soin à Jean-François Briand de décrire son entreprise.

Entreprise L'Havéant



Le couple d'entrepreneurs Anne et Gilbert L'Havéant, 55 et 61 ans, à Coatreven, va transmettre l'entreprise à ses enfants.

En sortant de l'entreprise Briand, il ne faut guère plus de 20 minutes pour rallier celle de son collègue L'Havéant. Créée en 1977 par Gilbert et Anne, celle-ci est aujourd'hui l'une des plus importantes des Côtes-d'Armor si on cumule les deux activités, agricole et TP (24 salariés). Les entrepreneurs les ont séparées en deux structures distinctes, L'Havéant Gilbert pour les travaux agricoles (10 salariés) et la Sarl TLTP (14 salariés), dont les sièges se situent sur le même site. L'entreprise de travaux agricoles comprend principalement une clientèle d'éleveurs laitiers et aussi des producteurs légumiers du fait de sa proximité avec le littoral où l'on trouve ce type de production (coco de Paimpol, choux-fleurs, artichauts...). L'activité de travaux publics créée en 1999 se consacre aux particuliers, industriels, collectivités et agriculteurs pour des travaux de terrassement, démolition, VRD ou assainissement. Les entreprises arrivent aujourd'hui à une phase de transmission par laquelle les deux fils L'Havéant prennent progressivement le relais. Bruno (à gauche sur la photo), 30 ans, doté d'une formation en agro-équipement, est actuellement salarié de l'entreprise agricole. Quant à Christophe, 36 ans, titulaire d'un BTS travaux publics, il se consacre naturellement à cette branche de l'entreprise familiale. Les deux frères sont en cours de reprise des activités qui les concernent. Elle devrait être effective d'ici 2 ans. Et qui sait, leurs propres fils (sur la photo) deviendront peut-être leurs futurs repreneurs.



Les fils et petit-fils de M. L'Havéant

Nouvelles acquisitions

Le bull D61 de chez Komatsu, tout juste livré, est une des dernières acquisitions pour l'activité terrassement. « Il possède une lame 6 voies, plus polyvalent qu'un bull traditionnel », assure Christophe L'Havéant. Il sera bien adapté à la constitution de plate-forme ou de talus. Autre achat récent, ce rutilant tracteur Fendt 936. Il est dédié aux épandages de lisier, concassage du maïs ou transport de matières agricoles.



Un CA de 3 M d'euros

Activités agricoles et TP confondus, le chiffre d'affaires global est de 3 M d'euros. Le TP a aujourd'hui pris le pas sur les travaux agricoles en terme de chiffre d'affaires (70 %). « Il faut dire que ce type d'activité représente un volant de fournitures important », précise Gilbert L'Havéant. L'entreprise reste d'ailleurs bien ancrée dans l'agriculture qui l'a vue naître. Elle intervient des semis aux récoltes, en passant par des travaux annexes comme l'élagage ou le débroussaillage, pour un carnet d'adresses global de près de 600 clients. La majorité est composée d'éleveurs laitiers et de producteurs légumiers à parts égales, et, dans une moindre mesure, d'éleveurs porchers et volaillers. Les récoltes de maïs (grain et ensilage) représentent 2 100 ha de surface/an. Près de 1 300 ha de récoltes de céréales sont également réalisés à l'année.



Le parc de matériels L'Havéant

Marques principales : Claas, Fendt, Case IH, Massey Ferguson, Pöttinger, Sodimac, Brochard, Rolland, Kobelco, JCB, Komatsu.

- 14 tracteurs
- 10 moissonneuses-batteuses
- 5 ensileuses
- 1 autochargeuse

- 2 tonnes à lisier
- 3 télescopiques
- 2 chargeurs
- 6 épandeurs à fumier
- 3 round ballers
- 2 big ballers
- 2 charrues
- 3 semoirs à céréales

- 4 semoirs à maïs
- 3 élagueuses
- 8 pelles de 1,5 t à 30 t
- 1 bulldozer
- 2 tractopelles
- 7 camions



L'entreprise est dotée de 6 épandeurs. « Nous épandons notamment des composts de végétaux pour nos clients légumiers », précise Gilbert L'Havéant.

7 camions composent le parc TP, utilisés pour les transports des chantiers de l'entreprise (graves, enrobés, cailloux).



Le site principal de l'entreprise L'Havéant est implanté sur une surface de 20 000 m² dont 3 000 m² couverts.



Ces visites ont été l'occasion d'échanges pour les entrepreneurs, d'autant plus que certains viennent de régions aux contextes différents (Alsace, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Paca, Nord).



Pose autour des nouveautés de l'entreprise L'Havéant. Plus d'une centaine d'entrepreneurs étaient présents à ce rendez-vous. Certains ont pu faire la navette entre les deux visites.



VÉHICULES DE TRANSPORT ROLLAND

15 FAMILLES
ET PLUS DE 100 MODÈLES

CHOISISSEZ LE VÔTRE SUR
WWW.REMORQUEROLLAND.COM

DÉCOUVREZ
LA NOUVELLE GAMME
ROLLSPEED



Tél. 02 98 85 13 40
Fax: 02 98 21 38 15
info@remorquerolland.com

R REMORQUES
ROLLAND

Congrès 2011 : L'avenir de l'économie française passe aussi par les territoires ruraux

Le congrès de Saint-Brieuc a accueilli plus de 550 entrepreneurs de travaux agricoles et forestiers venus de toute la France. Les tables rondes ont permis de faire le point sur la place des entreprises dans les territoires ruraux et la nécessité de dynamiser l'économie nationale à travers l'activité de ses territoires.

Les 17 et 18 mars derniers, les automoteurs de récolte et les engins forestiers occupaient l'entrée du parc des expositions Équinoxe de Saint-Brieuc. Pas de doute, les entrepreneurs de travaux et leurs partenaires ont laissé leur empreinte sur la préfecture costarmoricaine à l'occasion du 79^e congrès des entrepreneurs.

Reste que lors de ces deux journées studieuses, hormis la conférence sur l'arrivée du gasoil non routier (GNR) et ses conséquences, les entrepreneurs ont peu parlé de machines ou de machinisme, non, ils ont discuté de l'avenir et du développement économique des territoires ruraux et de la place qu'ils pourraient occuper.



Le congrès des entrepreneurs n'est pas passé inaperçu à l'entrée du parc des expositions Équinoxe de Saint-Brieuc.

Des territoires vampirisés par une oligarchie

« Il faut arrêter le pillage organisé des territoires par les grands corps de notre pays, à savoir EDF, la SNCF, les hauts fonctionnaires et autres énarques et polytechniciens », souligne Alain Glon, le grand témoin du congrès. Fidèle à ses idées, il a dénoncé la gestion oligarchique de la France avec sa structuration pyramidale (lire aussi EDT 54). Les grandes entreprises vampirisent l'activité économique du pays, résultat : tout est aux mains des grands lobbies comme EDF : « Résultat en France, 13 unités de méthanisation à peine en fonctionnement contre 5 000 en Allemagne. Toujours outre-Rhin, on construit des poulaillers munis de panneaux solaires alors qu'en France on en démonte ». Une analyse partagée par Jean Ollivro, géographe à l'université de Rennes : « Nous sommes gérés par une administration parisienne complètement à côté de la plaque, la méthanisation en est le bon exemple. On peut aussi citer le cabotage, il y a 2 000 caboteurs en Allemagne, seulement 2 en Bretagne. Autre exemple : l'Autriche produit 61,4 % de son énergie à travers des sources



Marc Le Fur, député des Côtes-d'Armor, a clôturé le congrès des Entrepreneurs en rappelant son attachement aux entreprises de travaux : « Des amoureux du travail bien fait, très loin des 35 heures ». Il a demandé aux entrepreneurs de relever la bataille des TMS (troubles musculo-squelettiques), « les jeunes y sont très sensibles », a souligné le vice-président de l'Assemblée nationale.

renouvelables. En France, l'énergie est la chasse gardée d'EDF. Il faut avant tout se reprendre au niveau des territoires. Il y a une vraie richesse à mettre en valeur. Il faut miser sur une économie de proximité. La hausse du coût de l'énergie va générer de profonds changements, il faut se recentrer sur une économie de proximité et non plus mettre la priorité à l'exportation. Reste à recréer des emplois industriels alors que nous en avons perdu plus de 600 000. Reste aujourd'hui à déverrouiller la machine. Il faut régénérer notre économie par le bas à travers les territoires. » Reste à savoir



Jean Olivro (deuxième en commençant par la gauche) a rappelé qu'il fallait miser sur les territoires ruraux pour recréer une économie de proximité.



Jean Michel Lemétayer a répondu aux interrogations du président Napias et de la salle.



Dans son mot de conclusion du congrès, Gérard Napias n'a pas oublié d'évoquer la situation sur le marché de l'énergie et le travail pour réaliser des économies de carburant.

où se trouvent les moyens de régénérer cette économie de proximité.

Des exemples pour dynamiser les territoires

Des exemples, il en existe sans doute et certains ont été abordés à l'occasion des tables rondes : « Dans le Centre-Bretagne, une filière d'écoconstruction s'est mise en place, le but est de valoriser les essences locales de l'abattage au sciage en pas-

sant par la construction de bâtiment », poursuit Monique Le Clézio (PS) première vice-présidente, chargée de l'agriculture. D'autres possibilités viennent aussi du secteur de l'énergie comme l'unité de méthanisation pour retraiter le lisier et les déchets verts créée par Jean-Michel Onno, éleveur de porcs dans le sud de la Bretagne. Il a créé une unité de méthanisation pour retraiter son lisier et des déchets verts. La chaleur produite a permis de créer une

champignonnière, avec à la clé la création de six emplois. Jean-Michel Onno a aussi créé un fonds de chaleur. Son secret ? Toujours travailler en réseau : « Le travail des terres est délégué aux entreprises de travaux plus compétentes économiquement et techniquement dans la préparation des sols ou la récolte ». Toujours dans le secteur de l'énergie, Frédéric Jan, entrepreneur dans le Morbihan, a lui aussi cherché à apporter une dynamique

sur son territoire : « On s'est associés avec quatre autres entrepreneurs du Morbihan pour créer Bois énergie Ouest, une société qui réalise une filière complète de bois énergie, du nettoyage de terrains, déchetage de bois, fabrication de plaquettes forestières à la livraison aux clients. » Le bois décheté est livré aux paysagistes qui l'utilisent pour le paillage. Les collectivités qui mettent en place des chaudières à bois constituent l'essentiel

« La défiscalisation pour investissement : une vision idéologique à revoir »

Invité au congrès des entrepreneurs, Jean-Michel Lemétayer, ancien président de la FNSEA et exploitant en Ille-et-Vilaine, a répondu à plusieurs questions de Gérard Napias, président de la FNEDT. L'une d'entre elles concerne la fiscalité : « Les centres de gestion ont longtemps incité les agriculteurs à investir pour réduire leur fiscalité à travers la DPI (dotation pour investissement), avec pour résultat les années fastes comme en 2008 ; les hangars se sont garnis de matériels qu'il faut ensuite rembourser et avec le retournement de la situation économique, certains ont du mal à faire face

à leurs échéances. Il faut pousser vers la DPA (dotation pour aléas), qui permet de mettre de l'argent de côté les bonnes années », assure l'agriculteur. Les remèdes d'il y a vingt ans ne fonctionnent plus : « La fiscalité a besoin d'évoluer », estime Jean-Michel Lemétayer. Le président Napias, dans son mot de conclusion, a lui aussi rappelé qu'il faut inciter les agriculteurs à la DPA plutôt qu'à la DPI, notant au passage que la réforme sur la taxe professionnelle devenue la contribution économique territoriale a été une bonne mesure : « Ceux qui payaient de grosses sommes comme les entrepreneurs

de travaux en payent moins, et ceux qui étaient exonérés payent cette taxe ».

Autre point évoqué : les démarches de qualification et autres certifications des travaux agricoles qui sont bien perçues par l'ancien président du syndicat majoritaire : « Toutes ces démarches permettent de répondre aux questions des consommateurs en cas de crises sanitaires ». Reste à convaincre la clientèle des agriculteurs. Reste aussi à créer les conditions d'une concurrence loyale et transparente entre les différents prestataires de service.



À l'occasion de cette table ronde, des entrepreneurs de travaux et des agriculteurs ont montré qu'il était possible de créer des emplois dans les territoires ruraux en innovant dans le domaine de l'énergie : bois ou méthanisation.

de l'activité. Bref, là aussi un projet de territoire.

Assouplir la lourdeur administrative

Reste que pour dynamiser les territoires, il va falloir assouplir la machine administrative avec ses différentes strates accumulées depuis des décennies, selon Alain Glon. « Aujourd'hui, la France ne réalise pas son quota, la Bretagne pourrait produire bien plus de lait qu'elle ne le fait actuellement ». Lors de la table ronde, Jérôme Coulomb, entrepreneur en Mayenne, rappelle lui aussi les lourdeurs administratives dont il fait l'objet. Un exemple concret de frein adminis-

tratif au développement des territoires ? « Maire de ma commune, je souhaite que la cuisine centrale de la collectivité achète des légumes chez les producteurs locaux. La chose paraît très difficile à mettre en place du fait des normes sanitaires : les légumes doivent être propres, sans aucune présence de terre ! Un comble pour des légumes ! ». Face à ce constat, Alain Glon en appelle à un désobéissance civique : « La machine est folle ! » précise le chef d'entreprise.

Protéger les terres agricoles

Pour continuer d'assurer le développement économi-

que des territoires et l'activité des entreprises de travaux, il faut aussi protéger les terres agricoles. En Bretagne, entre 2000 et 2007, 16 000 hectares de terres en zone rurale ont été perdues au profit d'usage non agricole, lié à la réalisation d'infrastructures, de zones d'activités et d'habitation. « La pression foncière est forte. Chacun veut bâtir sa maison individuelle, chaque élu veut lancer sa zone artisanale, résultat : la compétition entre les terres agricoles et les terres à bâtir devient forte. Il y a moins de terres agricoles à disposition, avec à la clé une flambée des prix. Reste qu'il y a des outils appelés

SCOT (Schéma de cohérence territoriale) pour protéger les terres agricoles et tout le monde est consulté avant leur mise en place », note Michel Morin, vice-président du conseil régional de Bretagne en charge de l'agriculture. « Il faut s'engager dans nos municipalités ou dans les chambres consulaires. Il faut participer au débat pour faire entendre notre voix et défendre nos intérêts », conclut Régis Macé, président d'EDT Côtes-d'Armor.

E.L.D. ■

Le 80^e congrès se passera à Clermont-Ferrand.

Le gasoil non routier, sujet d'intérêt

La table ronde sur le gasoil non routier a suscité de nombreuses interrogations. Première remarque, Michel Bridonneau s'interroge sur les raisons qui poussent les constructeurs de machines agricoles à enchérir le prix des automoteurs et des tracteurs équipés de moteur répondant à la norme stage III B : « J'ai connu la même évolution avec les poids lourds et le prix des véhicules n'a pas bougé », a assuré l'entrepreneur.

Le GNR est obligatoire au 1^{er} mai 2011 dans les automoteurs agricoles, les motopompes et les chariots élévateurs tout terrain. Pour les autres véhicules agricoles et forestiers, le passage est prévu le 1^{er} novembre. Ce carburant répond à la norme EN 590 et ses caractéristiques techniques sont très proches du gasoil routier : ce produit est travaillé à partir d'une base gasoil classique. Il est au

moins 50 fois plus pauvre en soufre que le fioul domestique et permet de réduire l'émission d'oxydes de soufre. Son indice de cétane est supérieur à celui du fioul, en conséquence sa capacité à s'enflammer sous l'effet de la compression est plus forte que le fioul. Le GNR dispose de propriétés détergentes supérieures à celles du fioul domestique, il faut donc nettoyer les cuves avant le stockage. De même, il est préférable de changer les filtres à carburant sur les engins agricoles : « Attention au niveau des moteurs ou encore des réservoirs des engins, il peut y avoir des saletés et l'effet détergent du GNR est là aussi à surveiller », assure Nicolas Morel, chef produit chez New Holland. Faut-il alors vidanger les gros matériels avant d'utiliser du GNR ? « Globalement, les réservoirs sont très peu sales ». Son prix est légèrement su-

périeur à celui du fioul. Seul le GNR devra être utilisé dans les nouveaux moteurs stage III B, et ce quelle que soit la technologie antipollution retenue. « Sa couleur est rouge suite à l'emploi de colorant. On ne peut pas faire la différence avec du fioul », explique au passage Patrice Laurent de Total, qui rappelle que le déploiement logistique est en cours, mais que son arrivée en temps et en heure soulève des questions en raison de la lourdeur administrative. En effet dernière particularité, il existe une version hiver et une version été de ce carburant, la version hiver résistant mieux au froid. Ce qui suscite une autre interrogation : faut-il stocker les automoteurs de récolte avec les réservoirs vides ou pleins, puisque certains automoteurs de récolte seront mis au stockage avec du GNR été, moins résistant au froid ?

1er FABRICANT DE FILETS POUR PRESSES A BALLEES RONDES

ECONOMISEZ €€€...



Réduisez vos temps de pressage de 4 heures par jour et économisez sur...



Entretien



Carburant



Temps



Main
d'oeuvre



Valeur
à la revente

Récupérez de l'argent dans votre portefeuille!



Tama France sera présent au :

Salon de l'Herbe à Mirecourt (88) les 25 et 26 mai 2011
Sommet de l'Élevage à Cournon (63) les 5, 6 et 7 octobre 2011



Tama France SARL
29 rue Saint Blaise
BP 20069
72302 Sablé sur Sarthe
Cedex

Tel: +33 (0)2 43 62 13 14
Fax: +33 (0)2 43 62 13 15
ventes@tama-france.fr
www.tama-france.fr

Salon des ETA 2011 : « Hausse du nombre d'exposants, plus de lieux de prise en main de matériels »

Frédérique Bondoux a déjà dessiné les grandes lignes du salon des ETA, qui se tiendra à Laval (53) les 7 et 8 décembre prochains. Le nombre d'exposants est prévu à la hausse, avec en parallèle plus d'animations dynamiques pour la prise en main des dernières nouveautés. Interview du commissaire général du salon.

Quelles seront les nouveautés du salon ?

La commercialisation du salon a débuté en mars après le rendez-vous du Sima et elle se déroule bien. La première évolution concerne le nombre d'exposants, qui sera en hausse. Les réservations sont en cours de finalisation. De nouvelles marques bien connues des entrepreneurs de travaux seront présentes à Laval. Quant aux autres marques déjà présentes lors de la précédente édition, elles vont augmenter leur surface d'exposition compte tenu du bon déroulement de la précédente édition. Nous allons proposer plus de chapiteaux couverts comme nous le proposons au Mans. Enfin, nous allons aussi développer les zones de prise en main du matériel. Les conducteurs d'engins représentent le visitorat le plus important et nous voulons leur proposer des animations qui les intéressent. Nous n'allons pas louer des champs pour que les conducteurs effectuent des prises en main en conditions réelles, mais proposer des espaces où ils pourront prendre en main le matériel. Ce n'est pas du show que l'on propose, mais ce sont des animations professionnelles. Des rencontres avec des entrepreneurs prévues en avril et mai vont me permettre de mieux cerner leurs attentes.



En 2009, le salon des ETA a accueilli 150 exposants. L'édition 2011 devrait attirer plus de professionnels.



Frédéric Bondoux est le commissaire général du salon des ETA.

Y aura-t-il des nouveautés proposées par les constructeurs ?

Les visiteurs pourront découvrir en avant-première en France des nouveautés lancées à Agritechnica, qui a souvent la primeur de toutes dernières innovations conçues pour le marché européen. Ce sont souvent des grosses machines qui correspondent parfaitement aux attentes des entrepreneurs. Un constructeur nous a déjà promis qu'il présenterait en avant-première sa dernière ensileuse lancée à Agritechnica. Les dates du salon ont d'ailleurs été choisies pour cela, histoire que les constructeurs qui le souhaitent puissent acheminer le matériel à Laval sur le salon des ETA.

Quelle image représente le salon des ETA ?

Le salon des ETA est apprécié pour son côté professionnel, le public est trié sur le volet et les contacts sur le salon sont précieux. Les entrepreneurs et leurs salariés constituent une cible privilégiée, un public stratégique. L'agriculture évolue et si les prix de vente fluctuent sans cesse, la seule chose que peuvent maîtriser les agriculteurs, c'est leurs charges, et pour réduire les coûts de mécanisation,



Les zones de prise en main des matériels vont être plus nombreuses.

la prestation de service devient la solution pertinente, d'où cet engouement renforcé pour les entreprises de travaux.

Quel sera le programme des conférences ?

On proposera 4 à 5 conférences sur les thèmes d'actualité, le programme sera finalisé après une rencontre avec nos partenaires dont la fédération nationale EDT. Pour susciter le maximum de visites, on propose un format dynamique : 20 minutes de présentation et 25 minutes de questions-réponses.

Et le pôle forestier ?

Nous aurons plus d'exposants sur la forêt. L'édition 2011 du salon est bien positionnée sur le calendrier des salons forestiers, à la fois entre Euroforest et Forexpo. La complémentarité est aussi géographique, puisque Euroforest touche les professionnels du Centre-Est et Forexpo le Sud-Ouest. À Laval, nous pouvons toucher le Grand Ouest, la région est sans doute moins forestière, mais elle dispose aussi d'atouts et d'entrepreneurs à la recherche des dernières innovations. Des débats techniques permettront de répondre aux attentes des professionnels.

Concernant les aspects pratiques ?

Appréciée par les exposants et les entrepreneurs, la soirée dîner est reconduite. Quant aux inscriptions, la formule de pré-inscription pour les entrepreneurs et leurs salariés sera de nouveau valable pour éviter de faire la queue inutilement à l'entrée du salon.



Les Salons des ETA permet de découvrir les dernières nouveautés. En 2009, Amazone a profité de l'évènement pour présenter l'EDX, un semoir monograine à grande vitesse.



McHale

Fusion 2

Présent au
**SALON DE
L'HERBE
2011**



**Pressez et
enrubannez
jusqu'à 50
BALLES/HEURE !**

Les points forts :

- ✓ Machine très compacte : longueur 5.80 m
- ✓ Système de transfert de balle unique et efficace dans toutes les conditions de travail



- ✓ Système d'enrubannage totalement automatique, avec double extenseur à rotation verticale
- ✓ Graissage et lubrification automatiques
- ✓ Ameneur rotatif avec 23 couteaux et fond amovible permettant de «débarrasser» la machine sans descendre du tracteur
- ✓ Basculeur permettant de décharger la balle sur sa surface plane

Voir la vidéo sur votre smartphone !* →

(Pointez votre caméra sur le code) OU rendez-vous sur www.promodis.fr

* nécessite une connexion 3G

Comment ça marche ? Téléchargez gratuitement le lecteur de code sur l'application store de votre smartphone, en tapant les mots clés «flashcode», «quickmark» ou «qr code» puis lancez-le.



Contactez-nous : PROMODIS - 45075 ORLÉANS CEDEX 2 - Tél : 02 38 69 71 60

Fax : 02 38 69 71 61 - www.promodis.fr - Photos et illustrations non contractuelles.

Sima 2011 : Les nouveautés du Sima 2011

Les exposants se sont mobilisés malgré un climat tendu : ils étaient 1 300 venus de 41 pays représentant plus de 1 550 marques. 50 % des entreprises présentes étaient des sociétés étrangères. L'édition 2011 compte 285 nouveaux inscrits.

Les visiteurs ont afflué en force du monde entier : 209 800 entrées dont 1 sur 4 en provenance de l'étranger ont été enregistrées sur les 5 jours soit une légère augmentation par rapport à 2009 (208 550 entrées). Aperçu des nouveautés.

Challenger

Les premiers RoGator 600 en service

Le nouvel automoteur de Challenger réalise en France ses premiers chantiers de pulvérisation. Doté d'une cuve de 6 000 litres reposant sur un châssis intégré, l'automoteur bénéficie d'une répartition égale de la charge sur les quatre roues de 2,05 m. Homologué à 40 km/h, sa garde au sol et sa voie sont réglables depuis la cabine. Tout comme l'ensemble de la gamme Challenger, le RoGator 600 peut recevoir l'auto-

guidage intégral 150, fruit du partenariat entre Agco et Topcon, Toujours dans le domaine de la pulvérisation, Challenger fête cette année les 50 ans des automoteurs légers et rapides Spracoupe, que le constructeur situe à 10 % de parts de marché en France. Challenger présente par ailleurs, avec une TerraGator 8333, un porteur à trois roues, doté d'une transmission CVT et reprenant le pont du 3244, avec un empattement de 3,35 m. Sa polyvalence est mise en exergue avec des applications en épandage (Tebbe) où le 8333 se distingue par sa capacité à épandre de faibles tonnages (1 à 15 t/ha), et en débardage de betteraves (Panien), avec une capacité pointant à 17 m³ avec rehausses. Toutes ces nouveautés, incluant le système de contrôle de flotte à distance Agcommand ainsi que l'ensemble de la gamme

Challenger, seront visibles cet été à l'occasion d'une tournée européenne de démonstration, programmée entre mai et juillet, réservant quatre dates pour la France.

Valtra

La série S en version SCR 2^e génération

Lancés en 2008 avec le système de réduction catalytique sélective (SCR), les cinq modèles de forte puissance (270-370 ch.) de la série S voient évoluer les technologies visant à réduire les émissions de gaz et particules polluantes. Le changement porte sur l'injection d'AdBlue dans les gaz d'échappement, rendant le traitement des gaz dans le pot catalytique encore plus efficace. Les cinq modèles sont pour l'occasion gratifiés d'une nouvelle dénomination (S233 à S353). La

technologie SCR s'embarque également à bord des modèles les plus puissants de la série T, rebaptisés T183 et T203 dans la version Direct, T183 et T213 dans la version Versu. La gamme est complétée par le haut par un T213 Versu (215-225 ch.). Avec un régime nominal réduit à 2 100 t/min, ces nouveaux moteurs sont légèrement plus puissants et bénéficient d'un meilleur couple. Les nouveaux tracteurs T3 disposent de l'accoudeur Advance et d'un écran couleur avec position jour/nuit. L'autoguidage Topcon 150 et la télémétrie Agcommand sont proposés en option. Toujours dans la série T mais également dans la série N, exception faite des N82 et N92, les versions HiTech reçoivent en option une nouvelle pompe hydraulique de 90 l/mn contre 73 l/mn en standard. Enfin, la série N, dans ses versions Versu et Direct, peut désormais être équipée de la cabine Municipalité (ni montant ni traverse sur le côté droit et vitre en polycarbonate) ou Municipalité+ (toit arrière en polycarbonate protégé et vitré en prime). En option, un débit hydraulique de 160 l/mn est désormais accessible aux spécialistes de l'entretien du paysage. À noter enfin, dans la série A, l'intégration d'un inverseur hydraulique sur les nouveaux A83 et A93 en version HiTech.



L'automoteur RoGator 600 réalise ses premiers chantiers en France.

Fendt

Le 900 Vario en vedette

Après les 800 Vario SCR présentés à A gritechnica 2009, Fendt a dévoilé au Sima sa nouvelle série 900 Vario, version SCR. Celle-ci compte six modèles d'une puissance comprise entre 240 et 390 ch., le 939 Vario et ses 390 ch. constituant le nouvel étalon de la marque. Les 900 Vario concentrent l'arsenal technologique de Fendt, comprenant le terminal tactile Variotronic (7 ou 10,4 pouces) assurant le contrôle du tracteur et des outils (Isobus), l'autoguidage VarioGuide, le système d'information VarioDoc, le freinage ABS et le système d'ajustement de la pression des pneus. Dans le domaine de la récolte, la moissonneuse-batteuse 9470X SCR et ses 496 ch. permettent au constructeur de proposer toute la panoplie des



La série T s'enrichit d'un modèle de 215 ch. avec le T213 Versu.

concepts de battage et de séparation existants. La 9470 X se place dans la catégorie des machines hybrides, développant un battage à trois éléments et une séparation à double rotor de 475 mm. Dans le domaine des machines conventionnelles, Fendt complète la série C

avec deux nouveaux modèles (5275 C PL et 6335 C PL), la terminologie PL caractérisant le système de compensation de dévers ParaLevel. Le système de mise à niveau automatique repose sur une articulation entre le châssis et les réducteurs terminaux des roues motrices au moyen

de deux vérins. Il permet de corriger un écart de niveau transversal de 20 % entre les deux roues au moyen d'une commande électro-hydraulique automatisée, s'ajoutant à deux autres modes de correction d'assiette. Le dispositif recèle un autre avantage, non plus au travail mais



BIGAB
SYSTÈME DE REMORQUE - DÉCHARGEUR

LEADER EUROPEEN DE
REMORQUES POLYBENNE

Une grue pour les entrepreneurs

BIGAB z 12-15



Remarque: Sur les photos ci-contre, la grue est pilotée par radio (équipement en option) et montée sur une BIGAB 12-15. La remorque a été équipée de différentes options: cadre articulé, boggie suspendu et levage de boggie.

La grue Z est conçue spécialement pour BIGAB. Elle se replie contre la tour en position de transport, ne faisant en rien obstacle au basculement et à l'attelage. Nous avons notamment amélioré la visibilité à partir de la cabine de pilotage pendant les opérations de basculement et de levage. La grue Z a une portée de 6,6 m et une longueur de course télescopique de 1,45 m. Elle peut soulever 650 kg, en plus du poids de la pince et du rotateur. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.forsmw.com.

BIGAB nouvelle page d'accueil en français! www.forsmw.com

FORS MW
We make it easy

Usine:

E-mail: info@forsmw.com
www.forsmw.com

Agent/Importateur - France:

NEW SOLAGRI
129 RD 349
62990 BEAURAINVILLE
TEL: (+33)0321061715
FAX: (+33)0321814225
E-mail: new-solagri@wanadoo.fr

Nous nous réservons le droit de changer les prix et de faire des modifications sans avertissements préalables.

Important: les photos utilisées dans cette publicité peuvent présenter des remorques sur mesure ou avec des spécificités liées à certains pays et de fabrication non standard.





Le 939 Vario fait monter la puissance à 390 ch.

au transport, en ramenant le gabarit de la machine en dessous des 3,50 m, voire 3,30 m selon la monte de pneumatiques.

Massey Ferguson

Les nouveaux chargeurs télescopiques MF 9000

Le constructeur présente une nouvelle génération de chargeurs télescopiques entièrement repensés : de la cabine au moteur, en passant par l'hydraulique et la cinématique. La visibilité est particulièrement soignée par l'adoption d'une vitre arrière arrondie exclusive (pas de montant barrant la vue), visibilité renforcée par un point d'articulation bas de la flèche (1,75 m). Le moteur 4 cylindres Perkins dernière génération est en position parallèle à la flèche pour faciliter l'entretien. L'empattement de 2,87 m et la conception large du châssis flattent la maniabilité. La transmission hydrostatique à quatre vitesses (deux rapports mécaniques à sélection électrique, un doubleur deux vitesses pour chaque rapport, une vitesse rampe) permet d'atteindre une vitesse maximale de 40 km/h.

La gamme se compose de quatre appareils, à commencer par un modèle compact. Le MF 9205 (1,98 m de haut, 1,83 m de large, rayon de braquage de 3,17 m) et ses 75 ch. lèvent 2,2 t à une hauteur de 5,20 m. Suivent trois modèles conventionnels avec le MF 9306 (3,0 t, 6,0 m, 100 ch.), le MF 9407 (3,5 t, 7,0 m, 100 ch.) et en le MF 9407 S (3,5 t, 7,0 m, 130 ch.). Dans le domaine des tracteurs, Massey Ferguson apporte des évolutions à la série MF 8600. Si la technologie SCR de 2^e génération en constitue le prétexte, le constructeur en profite pour développer de nouvelles fonctionnalités (ergonomie des commandes améliorée, gestion automatique d'essieu suiveur, autoguidage Système 150 monté d'usine, marche pied de cabine réglable). Dans la série MF 5400, le constructeur complète la gamme de quatre nouveaux modèles de 82 à 107 ch., dotés d'un nouvel ensemble boîte-pont, d'un moteur Perkins de dernière génération et d'un capot avant redessiné. En récolte, Massey Ferguson dote ses moissonneuses-batteuses MF 7360 Beta PL (5 secoueurs) et MF 7370 Beta PL

(six secoueurs) du système de nivellement automatique ParaLevel à parallélogramme et contrôle électronique.

Joskin

Une rampe Pendentwist de 18 mètres

Le constructeur belge a exposé au salon la nouvelle rampe Pendentwist de 18 mètres tout juste sortie des usines Joskin. La caractéristique principale de cette rampe réside dans le double repliage, indispensable pour limiter l'encombrement sur le tonneau. Cette évolution se destine aux utilisateurs en quête de polyvalence. Joskin a conçu sa rampe sur la base d'un châssis de 15 mètres auquel viennent se greffer (sur vérin hydraulique) les deux allonges d'1,5 m permettant d'atteindre la largeur de travail de 18 mètres. L'isolation de ces allonges lors du déploiement permet de travailler sur une largeur réelle de 15 mètres. Le bloc répartiteur est toujours basé sur le système breveté Joskin "Scalper", mais présente un volume plus important. Des vanes d'arrêts placées à la sortie du répartiteur permettent d'isoler les derniers

éléments de la rampe pour l'épandage sur 15 mètres. Le nouveau bloc répartiteur est conçu pour apporter une prise d'air plus importante : le lisier est distribué de manière plus homogène en limitant les coups de bélier. L'alimentation du lisier se fait par le haut du répartiteur, ce qui réduit fortement la pression hydraulique au niveau des moteurs. Au transport, la rampe vient se déposer dans deux encoches placées le long de la cuve. Plus sécurisé, ce système est optimisé par la pression exercée par le relevage arrière sur la rampe.

Cargo-Track : un automoteur 8 roues motrices

À l'occasion des dix ans de sa filiale polonaise, Joskin avait présenté à la presse un automoteur pour le transport baptisé Cargo, les visiteurs du Sima ont pu le découvrir en chair et en os. Sa modularité lui permet l'adaptation de différents outils sur un même châssis, avec le système Joskin Cargo. Ce prototype porte-outils est équipé actuellement d'un caisson à ensilage de 45 m³. Il repose sur 8 roues motrices entraînées par un moteur de 450 ch. Sa boîte de vitesses dispose

Parce que chaque balle compte,
ne ratez pas votre coût.



> Diagnostic **Exafil**[®]

Prenez rendez-vous avec la performance.



• **Diagnostic gratuit Exafil[®]** :
vous diminuez le volume
de ficelle utilisé.
vous réduisez votre facture, aussi.

• **SAINTE GERMAINE - UCI GROUP**
est certifiée



Diagnostic gratuit sur www.exafil.fr

FICELLES
AGRICOLES



www.sainte-germaine.com

Parc d'activités d'Estigeac - BP 52 - 33127 Martignas-sur-Jalle - France - Tél. +33 (0)5 56 28 13 08



Le Cargo-Track de chez Joskin.

de 16 rapports permettant d'atteindre une vitesse sur route de près de 80 km/h. Le châssis rigide possède deux essieux avant directionnels et un essieu arrière monté sur pivot offrant au Cargo-Track une maniabilité exceptionnelle quel que soit le terrain. À l'avenir, le châssis pourra accueillir une tonne à lisier, un épandeur à fumier ou une benne monocoque de la marque. Ce premier Cargo-Track a été réalisé en coopération avec une société hollandaise spécialisée dans ce genre de conversion.

Manitou

La gamme MLT déclinée en trois niveaux de finition

La série MLT désigne chez Manitou la gamme de chariots télescopiques dédiés aux usages agricoles. Cette série comptait jusqu'à présent 8 modèles différents, développant des capacités de charge de 2,3 t à 4,5 t et des hauteurs de levée de 5 à 10 m. Le constructeur complète sa gamme avec un mo-

dèle compact, le MLT 625 75 H. Ses mensurations (2,0 m de haut pour 1,85 m de largeur) et son rayon de braquage (3,19 m) le destinent aux bâtiments exigus, sans pour autant renoncer à la performance (2,5 t de levée, 5,90 m). Ce chargeur est animé par un moteur Kubota 4 cylindres turbo 3,3 l de 75 ch. Sa pompe hydraulique délivre un débit maximal de 90 l/mn à 235 bars, offrant au MLT 625 75 H un cycle complet de manutention en 21 secondes. Ce nouveau chariot télescopique est proposé avec deux niveaux de finition : Classic (siège mécanique, autoradio tuner...) et Premium (siège pneumatique, climatisation, Easy Connet System...). Tous les autres chargeurs de la série MLT sont disponibles avec un troisième niveau de finition, baptisé Elite. Celui-ci intègre notamment un siège pneumatique à suspension active, la climatisation, l'autoradio Bluetooth, le ventilateur à pales réversibles Autoclean System, l'Easy Connect System, la suspen-

sion de flèche, le préfiltre autonettoyant, le rétroviseur arrière.

Berthoud

La gamme Raptor fait des petits

Le constructeur étoffe sa gamme d'automoteurs Raptor avec un modèle supplémentaire à rampe arrière et deux modèles à rampe avant. Le Raptor 2540 développe une capacité de cuve de 2 500 litres pour des largeurs de rampes (Axiale) de 24 à 28 m. Il complète une gamme constituée jusqu'à présent d'appareils de plus grosse capacité (3 200, 4 200 et 5 200 litres). Le Raptor 3 200 l est désormais disponible avec voie variable hydraulique, tandis que les versions en 4 200 l et 5 200 l peuvent être équipées d'une rampe avant, d'une largeur comprise entre 36 et 42 m. Dans la catégorie des traînés, Ténor, lancé en 2007, fête son 1 000^e exemplaire. La version en 4 300 l bénéficie de l'homologation

Utac 40 km/h, acquise grâce à son freinage pneumatique (option). Le Tracker, avec ses 3 200 l, s'installe quant à lui en remplacement des Racer et Major Dpa et Dpt. Dans la famille des portés, la rampe Elyse à repliage arrière permet de porter à 28 et 30 m la largeur de travail des Elyte 1 200 et 1 600 l. La cuve avant tandem (700, 1 000 ou 1 700 l) conforte l'autonomie. En ce qui concerne l'électronique embarquée, de conception Berthoud, le constructeur installe sur ses gammes Tenor et Raptor ses nouvelles solutions EC Tronic, en remplacement du DP Tronic. EC Tronic se matérialise par une nouvelle console à large écran couleur, doublée de sa poignée multifonctions sans fil E-Pilot, d'une portée de 10 m commandant toutes les fonctions hydrauliques de l'appareil. EC Tronic peut gérer différentes fonctionnalités optionnelles, telles que la coupure de tronçons, la modulation de dose, l'ajustement de la hauteur de rampe (Boom Control), l'autoguidage ou encore l'affichage des paramètres météorologiques (température, hygrométrie, vitesse du vent).

Bourgoin

« relookée » ses télescopiques

Chez Bourgoin, la nouveauté est à chercher dans le « relookage » de ses télescopiques mais pas seulement. Au Sima, sur le stand de l'entreprise de Bournezeau (Vendée), son directeur commercial pour la France, Patrick Etourneau, expliquait que des améliorations ont été apportées dans plusieurs domaines. La vitesse maximale des engins a été portée à 25 km/h ; un effort a été consenti pour les rendre plus confortables. « *Le « top » de la machine, c'est aussi*

la possibilité de la mettre sur un porteur, à condition d'être titulaire du permis E. » L'accessibilité du distributeur en levant simplement un capot devrait également simplifier la vie de l'utilisateur. D'autre part, un seul filtre pour l'ensemble des pompes hydrauliques – il y en a deux par engin – a été installé, les machines étant toutes équipées d'un moteur Kubota 4 cylindres, « plus silencieux que le Deutz ». Plus en détail, le télescopique CT 515 affiche une capacité de levage de 1 500 kg à une hauteur de 4,80 m et est transportable sur une remorque. Son moteur Kubota de 2,4 litres annonce une puissance de 49,6 ch. La machine dispose de quatre roues motrices permanentes comme le CT 520 et le CT 525. En ce qui concerne l'hydraulique, elle est munie de pompes à engrenages (45 l/minute à 250 bars pour la pompe à accessoires ; 37,8 l à 150 bars pour celle de direction) et d'une direction avec deux ou quatre roues directrices et mar-

che en crabe. Le CT 520 et le CT 525 se différencient par des capacités de levage plus importantes (respectivement de 2 000 kg et de 2 500 kg), et des hauteurs de levage de 5 m et 5,20 m. Les moteurs Kubota sont de 2,6 litres (66,9 ch.) et 3,3 litres (75,3 ch.). Bourgoin annonce par ailleurs la réalisation d'essais d'un prototype de débroussailleur, avec pour objectif sa présentation au prochain Sommet de l'élevage, à Cournon, au mois d'octobre.

Bugnot

broie encore mieux les pierres

La gamme de broyeurs de pierres mixtes de type BPM de Bugnot, tout comme les broyeurs forestiers, comprend désormais une largeur maximale de travail de 3 mètres. Celle-ci était auparavant de 2,70 mètres. Rappelons que ces outils sont conçus pour de multiples usages : travaux agricoles, broyage de souches et de

bois, réalisation de chemins, travaux publics. « La sensibilité de la sécurité des enclumes est contrôlable depuis le poste de conduite grâce à un manomètre, fait-on remarquer chez Bugnot. Le troisième point à deux positions réglable par broche. En cas de corps étranger, une sécurité non-stop protège le rotor. Les enclumes, toutes indépendantes l'une de l'autre, sont en plusieurs parties montées sur des vérins couplés à un amortisseur hydraulique. » Concernant les BFS – broyeurs forestiers pour souche –, Bugnot indique qu'ils sont équipés d'une transmission par pignons (quatre rangées), d'un rotor avec plusieurs vitesses de rotation et d'un rouleau qui permet d'aplanir et de contrôler la profondeur du rotor (20 cm maximum). L'entreprise des Roches-Bettaincourt, dans la Meuse, a également présenté un nouveau broyeur de branches. Le CBB 240 permet de fabriquer des plaquettes



Habit de lumière pour le 1 000^e Ténor de Berthoud.

REMORQUE À FOND POUSSANT - L'ORIGINAL



Simplement plus d'idées!



Des nouveautés de l'inventeur de la remorque à fond poussant!

Fliegl France
Tél: 02 40 54 52 22
Email: service@fliegl-france.com

www.fliegl.com



Le broyeur de branches CBB 240 de Bugnot avec ses deux tapis d'amenage.

calibrées, c'est-à-dire régulières, qui ne risquent pas de bloquer les chaudières. L'innovation, souligne-t-on chez Bugnot, réside dans la présence de deux tapis d'amenage chargés de faciliter l'entrée de la branche dans la machine. Son débit est de 15 m³ par heure ; le diamètre maximum de la branche est de 2,40 m. À noter, autre nouveauté, l'ar-

rivée d'un broyeur de branches CBB 180 T. Cet outil intègre un moteur Deutz de 60 ch. et pivote de 270° sur sa remorque.

Geringhoff

Nouveau cueilleur,
nouveau moulin

Horizon Star II est le nom du nouveau concept de broyage pour cueilleur à maïs

mis au point par Geringhoff. À ce propos, le constructeur allemand n'hésite pas à parler du « développement d'un cueilleur offrant une productivité et une qualité de travail surprenantes ». La plante, selon Geringhoff, est coupée plus près du sol par le broyeur horizontal. Le système « trois rouleaux » assure un concassage régulier et fin. L'Horizon Star II

est présenté comme une solution efficace contre les insectes nuisibles, puisque les chaumes sont courts et qu'on obtient un broyage très fin des pailles de maïs. À préciser que l'entraînement se fait par boîtier, d'où un gain de robustesse et d'entretien ; le réglage des plaques est hydraulique ; la machine offre une bonne protection contre les corps étrangers grâce à des embrayages à glissement limité ; il n'y a pas de *mulching* supplémentaire ou de rebroyage des cannes à maïs. Geringhoff a également présenté un nouveau moulin, « idéal, selon l'entreprise, pour l'entrepreneur qui, à la demande d'un éleveur, doit fabriquer à la ferme des aliments pour les animaux ». Le Silo Force Mill permet de stocker les aliments en silo ou bien dans des boudins en plastique de 1,20 m à 2,40 m de diamètre. La hauteur de remplissage atteint 2,95 m. La machine pèse 3,8 tonnes pour une longueur de 4,80 m et une largeur de châssis de 2,40 m.



Le Silo Force Mill de Geringhoff. La machine requiert une puissance d'environ 75 kW.



Le broyeur du nouveau cueilleur à maïs Horizon Star II de Geringhoff.

À chaque culture spécialisée une presse adaptée

Le pressage de cultures spécialisées comme le chanvre, le lin ou encore les cultures énergétiques implique des besoins spécifiques et des aménagements sur les machines ou sur les conditions de récolte. Aperçu des enjeux.

Depuis quelques années, on voit apparaître des cultures nouvelles ou se redévelopper des cultures plus ou moins délaissées depuis longtemps. C'est le cas par exemple du lin, du chanvre ou du miscanthus ou des jeunes plans de saule. Les objectifs recherchés lors de la mise en place de ces cultures peuvent être très différents. Dans certains cas, il s'agit avant tout de produire des combustibles qui seront brûlés dans des chaudières spécifiques. Dans d'autres cas, le produit récolté viendra en appoint dans un processus plus complexe comme le compostage ou la méthanisation. Parfois, l'objectif est de répondre à la demande de filières spécifiques en développement comme le textile à base de lin ou de chanvre. On peut aussi chercher à développer de nouvelles filières dans le but de fabriquer des produits écologiques comme des isolants ou des panneaux composites. Chacun de ces usages peut nécessiter des techniques culturales différentes. Il peut également avoir

une incidence directe sur les techniques de récolte. Les contraintes pour récolter du lin destiné à fabriquer de fins voilages sont différentes de celles du lin récolté pour produire de l'huile ou des panneaux de particules.

Dans les secteurs de grosse production de ces cultures spécifiques, les constructeurs de matériels ont bien souvent mis au point des machines adaptées autorisant des rendements de chantier élevés. Dans les zones de faible production ou pour des utilisations très spécifiques et parfois marginales, il n'existe bien souvent pas de matériel de récolte adapté. La presse à balles rondes semble alors une excellente solution de ramassage. Ce sont des machines simples et performantes. Les modèles actuels s'adaptent bien à de nombreuses récoltes grâce à leur fiabilité, à leur résistance mécanique et à la souplesse de leur système de réglage. L'utilisation de composants électroniques améliore encore ces performances.



Conçus pour le foin ou la paille, les systèmes d'alimentation des presses ont parfois du mal à accepter des produits plus ligneux fortement enchevêtrés.



L'adaptation d'un broyeur permet de traiter plus facilement le produit.



Bien étudier les procédés de traitement du produit

Avant d'envisager tout usage non prévu par le constructeur, il convient de s'assurer que le produit sera bien accepté par la machine, mais aussi et surtout qu'une fois le produit ramassé, le conditionnement sera conforme aux exigences des équipements de réception et de traitement final du produit.

Conçus pour le foin ou la paille, les systèmes d'alimentation des presses ont parfois du mal à accepter des produits plus ligneux fortement enchevêtrés. Plusieurs solutions sont envisageables. La première consiste à régulariser l'andain pour garantir une bonne alimentation. Sur le chanvre, certains n'hésitent pas à utiliser une tasse avant pour faciliter l'entrée du produit dans la chambre de la presse. Une autre

solution consiste à placer un rouleau d'alimentation au-dessus du pick-up. Si la destination du produit le permet, il est possible d'adapter devant la presse un broyeur à axe horizontal qui facilitera le passage du produit mais aussi son conditionnement.

Certaines fibres comme le chanvre sont très résistantes et ont tendance à s'enrouler autour des axes. Il est alors indispensable de protéger les galets du pick-up et les axes des rouleaux. Certains essais ont amené des utilisateurs à retourner les courroies et à installer des rouleaux caoutchouc.

Une fois entrées dans la presse, les différentes adaptations ont pour but de préparer le produit pour son traitement ultérieur. Selon les équipements de réception, il peut être intéressant d'enrouler le produit sous forme d'une galette épaisse. Il convient alors de réduire la vitesse des courroies par rapport au pick-up. Le procédé de traitement détermine également le nombre de tours de lien et leur position. Pour faciliter le déroulage de certains produits comme le lin, il peut être indispensable de placer des liens tout au long de la formation de botte.

Dans tous les cas, lorsque le produit est destiné à être traité par des procédés biologiques comme le compostage ou la méthanisation, il est indispensable d'utiliser uniquement des liens naturels et d'exclure toute utilisation de matière synthétique. Enfin, le réglage de densité conditionne la circulation de l'air au cœur de la balle, il fait donc également l'objet d'adaptations en fonction des conditions et du temps de stockage.

Cette grande diversité d'adaptations fait que peu de constructeurs sont enclins à proposer des adaptations particulières qui ne se vendraient qu'à quelques exemplaires.

Gérard Vromandt ■



Pour faciliter le déroulage de certains produits comme le lin, il peut être indispensable de placer des liens tout au long de la formation de botte.

L'épandeur, un matériel à réinventer ?

Les épandeurs peinent encore largement à délivrer un débit constant, préalable à toute quête de précision. Le concept en usage chez tous les fabricants depuis des décennies est-il à revoir ? Peut-être pas.

Une caisse, un fond mouvant, des organes d'éjection, le tout dispersant des produits organiques sur le champ : le cahier des charges des épandeurs n'a guère évolué au cours des décennies passées. Les caisses ont gagné de la longueur et de la hauteur pour accroître les débits de chantier. La caisse s'est faite étroite pour laisser la place à des roues de grand diamètre, améliorer la portance et diminuer la résistance au roulement. Les hérissons verticaux ont supplanté le hérisson horizontal pour gagner en largeur d'épandage. La table d'épandage s'est posée en alternative pour gagner quelques mètres supplémentaires. L'électronique s'est invitée mais pouvait-elle laisser sur le bord du champ une catégorie de matériels, fussent-ils dédiés à l'éjection des déjections ? Mais à ce jour, elle n'a pas toujours produit de miracle technologique en termes d'ergonomie et de précision. En résumé, l'épandeur des années 2010 n'est plus tout à fait celui des années 80. Il permet notamment d'apporter des tonnages/ha agronomiquement corrects. Mais il n'est pas complètement abouti. La comparaison avec deux autres matériels assurant l'application d'intrants, à savoir les distributeurs d'engrais centrifuges et les pulvérisateurs, achève de reléguer les épandeurs au rang de grossiers matériels un tantinet anachroniques. Le trait est un peu forcé et pas définitif.

Hauteur de front variable

Hétérogénéité des produits organiques à épandre, modalités de remplissage variables, abstraction de la densité, empirisme des valeurs fertilisantes etc. : de nombreux paramètres concourent à mettre l'épandeur hors du jeu de la précision. Cependant, la cause n'est pas perdue. « *La vidange d'un épandeur de fumier relève d'une équation mathématique, relève Marc Rousselet, ingénieur de recherches au Cemagref. Dans cette équation entrent en ligne de compte le volume d'une caisse, la section de sortie du produit par l'arrière, la charge de produit mise en face de cette section, la vitesse d'avancement du tapis, la masse volumique du produit à épandre, la largeur d'épandage et la vitesse d'avancement de l'épandeur. Et pour être exhaustif, il faudrait en prime intégrer la valeur fertilisante unitaire du produit à épandre. L'équation fait, certes, intervenir de*

nombreux paramètres mais à y regarder de près, la problématique de l'épandeur réside dans une seule inconnue : celle de la hauteur de produit venant se frotter aux hérissons verticaux ou à la table d'épandage en sortie d'appareil. C'est la seule variable susceptible de changer dans le laps de temps nécessaire à la vidange d'un appareil, sans que cette variabilité ne soit analysée et prise en compte dans le calcul de la dose/ha. Cette variabilité fait de l'épandeur un appareil potentiellement incapable de délivrer un débit constant, en mouvement comme à poste fixe. À partir de ce constat, la régularité de l'épandage dans le sens longitudinal est hors d'atteinte, y compris en présence des systèmes électroniques les plus sophistiqués, asservissant les vitesses d'avancement du tapis et/ou du tracteur au poids de matière embarquée ». Si l'électronique n'a, à ce jour, pas réussi à dénouer le problème, elle a p

ermis, a contrario, de pointer les lacunes des épandeurs, et ce depuis la mise en service en 2007 du Cemob. Mis au point par le Cemagref, le Cemob ou Cemagref Organic Bench est un banc de contrôle capable d'analyser la distribution longitudinale et transversale de n'importe quel appareil, du début à la fin du cycle de vidange. À raison de deux enregistrements par seconde du poids de matières recueillies dans des bacs, le Cemob réalise en quelque sorte des photographies de la nappe d'épandage sortant des hérissons comme d'une table. Si, sur le plan de la précision, les épandeurs sont encore quelque peu indémodables, le Cemob, quant à lui, fait dans l'inoxydable, ne souffrant aucune contestation scientifique.

Appréhender l'éboulement

Les épandeurs de fumier disponibles sur le marché aujourd'hui n'obéissent tout de même pas aux



Marc Rousselet, ingénieur de recherches au Cemagref : « Je suis persuadé que les épandeurs finiront par être aussi précis et aboutis que les distributeurs d'engrais. »

Buchet, un constructeur qui se frotte au Cemob

Créée en 1885 et basée en Saône-et-Loire, l'entreprise Buchet fabrique des épandeurs de fumier depuis 1962. Le modèle à hérisson horizontal de l'époque dispose déjà d'un tablier accompagnateur. « Le tablier accompagnateur et le tapis à traverses étaient deux éléments indissociables pour assurer une alimentation homogène du hérisson, en réduisant les phénomènes de patinage en fond de caisse, déclare son dirigeant Philippe Buchet. Le patinage a pour effet de déstructurer le produit et d'entamer la hauteur du front faisant face au hérisson. Le tout génère des variations de débit en cours de vidange ». En 1995, Buchet abandonne le hérisson horizontal pour le double hérisson vertical. Mais il ne réintègre le tablier accompagnateur qu'en 2008. Autre particularité : ses hérissons sont inclinés de 20° contre 15° chez de nombreux autres constructeurs. Il frotte alors son matériel au Cemob, le banc d'essai que le Cemagref vient tout juste de mettre en service. Le résultat est probant. « Notre appareil est ressorti avec une régularité du débit assurée sur 80 % du temps de vidange, quand la norme impose un minimum de 30 % et que les meilleurs appareils testés alors plafonnent à 60 % ». Le constructeur décroche dans la foulée un Sommet d'Or au Sommet de l'élevage. En 2010, Buchet greffe un boîtier de commande qui, assorti ensuite à un système de pesée et une mesure de vitesse, permet de maîtriser les paramètres d'épandage depuis la cabine. La régularité tutoie les 95 %. Nouveau Sommet d'Or. Entre-temps, il a déposé un brevet pour l'intégration de marteaux sur les hérissons verticaux. « Les hérissons à couteaux sont parfaits pour les fumiers pailleux, relève le constructeur. Mais sur des produits décomposés sans paille, le risque de surdosage est patent ». Ce qui était une intuition se vérifie rapidement sur le



Les épandeurs s'inspirent des distributeurs d'engrais, avec les premiers dispositifs d'épandage de bordure.



Mis en service en 2007, le banc d'essai Cemob décrypte la répartition longitudinale et transversale d'un appareil, tout au long du cycle de vidange.

Cemob. En 2011, le constructeur travaille à la mise au point d'un volet rétractable pour optimiser les épandages de bordure, lesquels peuvent représenter des surfaces conséquentes dans les petites parcelles.

lois du hasard en ce qui concerne leur qualité de répartition. Ils se doivent d'être conformes à une norme (NF EN 13080) instituée en 2003. Bien qu'elle soit d'application volontaire, tous les constructeurs s'y réfèrent. Ils sont d'autant plus enclins à la faire que ses exigences ne sont pas drastiques. « Cette norme était une première et l'idée était de rassembler le maximum de constructeurs et de matériels, explique Marc Rousselet. Comme toutes les normes, elle devrait connaître une révision dans les années à venir. On pourrait saisir cette opportunité pour rehausser le degré d'exigences, sachant que des solutions techniques s'esquissent pour faire progresser les machines. Nous y sommes parvenus dans le domaine des distributeurs centrifuges d'engrais minéraux. Des progrès sensibles sont à notre portée dans le domaine des épandeurs ». La tâche était sans conteste plus aisée avec les distributeurs d'engrais. Les produits en jeu étaient davantage standardisés et l'intérêt des fabricants d'engrais militait en faveur d'une

amélioration de la maîtrise des épandages, afin de ne pas voir leurs propres produits risquer d'être décriés. La matière organique n'a ni standards ni fournisseurs identifiés et elle n'est pas à la veille de les avoir, même si le développement de plateformes de compostage y concourra. Les entreprises de travaux agricoles spécialisées dans l'épandage, soumises à de s obligations de résultats, peuvent pousser à la roue, en exigeant davantage de garanties à leurs propres fournisseurs. Du point de vue du concept des machines, aucune alternative ne semble se présenter face au modèle en usage depuis des décennies. La seule option possible consiste donc à améliorer l'existant. Un objectif qui n'est pas hors d'atteinte. Les efforts doivent se concentrer sur le front d'attaque de la matière face aux hérissons, un front d'attaque qu'il faut maintenir constant dans sa hauteur pendant toute la durée de vidange ou presque. La régularité y gagnera dans l'espace mais aussi dans le temps, grâce à une usure homogène des hérissons sur

l'intégralité de la hauteur, alors qu'elle a tendance à se concentrer aujourd'hui dans la partie inférieure. Des constructeurs et équipementiers donnent à voir des perspectives : matériel à fond poussant ou à tablier d'accompagnement, système de forçage de la matière contre les hérissons, gestion

électronique de suivi de contour de la hauteur du front. La pesée en continu et le débit proportionnel à l'avancement rempliront alors leurs offices. Le Cemob ne demande qu'à valider le tout.

Raphaël Lecocq ■

Éco-épandage, pour un épandage intelligent et tracé

L'entreprise Pichon, accompagnée de partenaires (Rolland, Cemagref, chambre d'Agriculture de Bretagne) a été sélectionnée dans le cadre de l'appel à projet éco-industries du ministère de l'Industrie pour son dossier Éco-Epandage, « un projet industriel pour créer un épandage intelligent et tracé ». Il s'inscrit dans le prolongement du projet Écodefi (Éco-conception et développement de méthodologies de fabrication innovante de machines d'épandage) conduit sous l'égide de l'Agence nationale de la recherche (ANR), dans le cadre du programme Precodd. Écodefi a permis de jeter les bases méthodologiques de l'éco-conception et de l'éco-évaluation des matériels d'épandage de fertilisants organiques. Éco-Epandage est un projet collaboratif de développement expérimental et d'innovation de nouveaux équipements agricoles, porté par les constructeurs Pichon, chef de projet, et Rolland. Il vise à réduire la pollution par le contrôle et la traçabilité des épandages d'effluents et à fiabiliser

le service rendu environnemental. L'objectif est de concevoir et développer des machines d'épandage à la fois précises et intelligentes et d'aboutir à une labellisation des matériels et équipements apportant une réelle valeur ajoutée environnementale. Le projet Éco-Epandage court jusqu'en juillet 2012.



Emmenés par Pichon et Rolland, les constructeurs pourraient adhérer à un projet de labellisation des matériels.



Tél. 07 86 00 96 37
fb.e@orange.fr

Importateur GRECAV



Chaînes, pignons, roulements, cardans, courroies
Pièces détachées, CASE, NEW HOLLAND, LAVERDA,
JOHN DEERE, DEUTZ FAHR.....

ALLIANCE
www.alliance.com

Une Gamme Complète à la Hauteur de vos Exigences !



Séries 65-85
A365 A375 A385



www.socah.fr

SOCAH DIVISION PNEUMATIQUES

NORD Tél : 02 99 00 83 83 - Fax : 02 99 00 74 88 - SUD Tél : 04 67 88 48 48 - Fax : 04 67 88 02 27

Documentation sur simple demande

Les pulvérisateurs automoteurs : une technologie complexe pour un travail plus précis

Une petite dizaine de constructeurs proposent chacun un ou plusieurs modèles de pulvérisateurs automoteurs. Plus d'une trentaine de modèles sont donc disponibles et disposent chacun d'options plus ou moins nombreuses. Il n'est pas simple de s'y retrouver au milieu de tous les arguments plus ou moins bien fondés des vendeurs. Quelques points importants sont donc à prendre en compte pour effectuer un choix judicieux.

Pour faire face aux exigences actuelles du traitement des cultures, les pulvérisateurs modernes sont dans l'obligation de répondre à trois objectifs essentiels. Ils doivent d'abord respecter les sols et les cultures. Ils doivent ensuite assurer une répartition homogène du produit sur les parcelles. Ils doivent enfin bénéficier d'un maximum d'innovations technologiques pour faciliter le travail tout en respectant la sécurité de l'utilisateur et la protection de l'environnement.

Respecter le sol et la plante

Le pulvérisateur n'intervient directement sur la parcelle qu'il doit traiter que par l'intermédiaire de ses pneumatiques. Ceux-ci doivent donc respecter le sol et la culture en place. Le seul moyen de respecter le sol est de travailler à la pression de gonflage la plus faible possible tout en respectant les préconisations d'utilisation des pneumatiques. Le poids

des automoteurs peut atteindre 10 à 15 tonnes. Pour la même largeur de travail, ce chiffre peut varier de près de 50 % selon les marques et les modèles. Certains constructeurs hésitent donc à mettre en avant cette valeur fondamentale. Le poids est une chose, il importe également d'avoir une répartition avant/arrière cohérente. Une répartition 50 % à l'avant et 50 % à l'arrière, quel que soit le niveau de remplissage de la cuve, semble être la mieux adaptée. Cette répartition permet de choisir la meilleure monte de pneumatiques pour limiter le tassement et autorise une transmission de puissance optimale. Face à ces charges importantes, le choix des pneumatiques est essentiel. Les constructeurs proposent des modèles qui vont du 270 /95 R 48 au 650/65 R 38 selon les modèles et les options choisies. Les pressions préconisées peuvent donc varier d'un peu plus de 1 bar à plus de 4 bars. Sachant que la pression au sol est directement liée à la pression de gonflage, les conséquences agronomiques sont très différentes. La largeur maximale des pneumatiques est souvent limitée par le type de cultures envisagées. Bien souvent, il est difficile d'atteindre la pression minimum, mais du moins peut-on chercher à s'en approcher. À l'inverse, une pression trop faible sur route peut entraîner un manque de stabilité et une usure rapide, il peut donc être intéressant d'envisager le télé-gonflage pour les appareils effectuant de nombreux déplacements sur route.

Comme la largeur des pneumatiques, la voie de l'automoteur a une incidence importante sur le respect de la culture. Elle peut aller de 1,5 à 2,8 m. Le choix n'est pas simple. Les possibilités sont nombreuses, depuis l'automoteur à voie fixe à celui à voie réglable en continu. Sur ces derniers, il est possible d'obtenir une amplitude de mouvement de plus d'un mètre par une simple action sur un levier en cabine. Cette adaptation rapide facilite la circulation sur route et l'adaptation rapide à toutes les cultures traitées.



Les automoteurs de pulvérisation actuels sont de véritables véhicules routiers particulièrement performants.

Garde au sol

La garde au sol intervient également sur le respect de la culture. Les valeurs observées vont de un mètre à plus d'un mètre soixante selon les marques et les montes de pneumatiques. Comme pour le réglage de la voie, la garde au sol est bien souvent fixe mais, sur certains modèles, elle peut aussi être réglable en continu en jouant sur la suspension. La garde au sol a une forte incidence sur la hauteur du centre de gravité de l'appareil, donc sur la stabilité dans les terrains en pente, mais aussi sur route à vitesse élevée. Le réglage en continu est alors d'autant plus intéressant. À garde au sol équivalente, deux appareils peuvent avoir des conséquences différentes sur la culture en fonction du carénage de protection des organes situés sous l'automoteur. Attention cependant à la fiabilité des fixations qui doivent offrir un maximum de résistance tout en permettant un accès aisé lors des opérations de maintenance.

Outre les conséquences sur route et en bout de parcelle, le rayon de braquage bien souvent inférieur à 4 m et les combinaisons de mouvements possibles avec les engins à quatre roues directrices participent également au respect de la culture sous réserve que la cabine autorise une bonne visibilité sur le travail. Là aussi, l'électronique peut être d'une aide considérable.

Une répartition homogène

L'objectif principal des automoteurs reste cependant d'assurer une répartition homogène du produit sur les parcelles. C'est, bien entendu, le choix des buses, de la pression de pulvérisation et de la vitesse d'avancement qui déterminent la qualité du travail réalisé. Le rôle du pulvérisateur est alors de maintenir la relation débit-vitesse constante tout en maintenant toutes les buses à une hauteur optimale. L'électronique permet actuellement d'adapter parfaitement le débit en fonction de la vitesse sur tous les types de pulvérisateurs. Les largeurs des rampes actuelles et les concentrations importantes de produits à faible volume/hectare engendrent cependant des irrégularités de répartition de matière active liées à l'amorçage du circuit au début du travail. Pour lut-

ter contre ce problème et garantir un bon mélange du produit, les constructeurs rivalisent d'ingéniosité pour concevoir des rampes à circulation continue. Leur commande peut être totalement hydraulique ou pneumatique.

Sur les automoteurs, les choses se compliquent lorsqu'il convient de maîtriser des vitesses d'avancement. Elle est toujours plus importante avec des engins de plus en plus lourds en utilisant des moteurs de puissance relativement raisonnable, sachant que le circuit de pulvérisation demande très peu de puissance. Les puissances installées dépassent rarement les 200 ch. pour une largeur de travail de plus de 30 m. Quelques appareils utilisent encore des ponts moteurs avec des pneumatiques de grand diamètre mais, pour atteindre une garde au sol supérieure, c'est la transmission hydrostatique intégrale qui s'impose. Les différences portent sur le type de moteurs hydrauliques utilisés dans les roues. Certains optent pour des moteurs lents, d'autres pour des moteurs rapides suivis d'une réduction mécanique. Si ce choix peut avoir une incidence sur le rendement, c'est surtout la conception de l'ensemble du circuit qui détermine le rendement global. Là encore, l'élec-



Le faible rayon de braquage facilite les manœuvres et permet de respecter les cultures.

Rabaud

Des gammes complètes d'équipements pour la valorisation du bois (Fendeuses, Combiné scie/fendeuse, fagoteuses, grappin/coupeur...),
pour l'entretien des voiries (balayeuses, Taille-haies...)

DEMONSTRATIONS
le 13 et 14/05/2011
St NIVOLAS VERMELLE (38)

Broyeur de branches : XYLOMIX 175 T

Grappin coupeur : XYLOCUT 300

Combiné bois de chauffage : XYLOG 400

Balayeuse : PROCHAMPION

RABAUD - Bellevue - 85110 Sainte CECILE Tél. : 02 51 48 51 51 - Fax : 02 51 48 51 53 - Email : info@rabaud.com - www.rabaud.com



Maintenir la rampe à hauteur constante est un des objectifs prioritaires.



Les automoteurs bénéficient de tous les équipements permettant le guidage par GPS.

tronique a fait évoluer les transmissions en permettant de gérer les débits d'huile et le régime du moteur thermique, afin de toujours trouver le meilleur compromis de réglage permettant de réduire la consommation au champ comme sur la route avec des vitesses atteignant 40 km/h. Pour optimiser l'utilisation du pulvérisateur, il peut être intéressant de pouvoir envisager les possibilités de traction sur route de la transmission.

Maîtriser la hauteur de pulvérisation

Si la maîtrise précise du débit et de la vitesse est possible, la maîtrise de la hauteur de travail est souvent plus délicate. C'est pour cette raison que les constructeurs mettent moins en avant les largeurs démesurées de rampes difficiles à contrôler. La tendance actuelle est plutôt d'augmenter les vitesses au travail. Pour atteindre cet objectif tout en contrôlant la hauteur, il est indispensable d'améliorer la suspension de la rampe. Certains constructeurs abandonnent donc le châssis avec un pont rigide et un pont oscillant au profit de système tandem. Tous prévoient une suspension de l'ensemble de l'automoteur au niveau de chaque essieu, voire au niveau de chaque roue. Les solutions proposées sont nombreuses et de plus en plus performantes. Elles vont du simple ressort aux systèmes olé-pneumatiques ou pneumatiques dérivés des ensembles équipant les engins de transport. La difficulté réside dans le fait que la suspension doit toujours être efficace, quel que soit le niveau de remplissage de la cuve. Un réglage automatique en continu est donc très utile pour

Faciliter le travail du conducteur d'engins

L'accessibilité, le confort, l'ergonomie de la cabine diffèrent beaucoup d'un appareil à l'autre. Chacun de ces points a une incidence primordiale sur l'efficacité du chauffeur. La position de la cabine par rapport au châssis, centrée ou non, haute ou basse, devant ou derrière la rampe ou le moteur, détermine la vision sur la parcelle et sur la route. Elle intervient donc également sur la qualité du travail et la sécurité. Comme sur tous les autres pulvérisateurs, les constructeurs ont également fait de gros efforts pour optimiser et sécuriser les opérations de remplissage en centralisant et en automatisant les diverses fonctions de préparation des bouillies.

Du fait de la dimension des cuves, de la complexité et de la taille des canalisations, les problèmes d'amorçage des circuits et de maîtrise les volumes morts sont plus délicats à résoudre. Outre le choix de rampe à circulation continue, chaque constructeur tente de réduire les volumes morts et trouver la pompe et le circuit les mieux adaptés. Certains constructeurs ont opté pour des pompes à piston membranes à gros débit de 200 à plus de 500 l/mn à 540 t/mn, utilisées seules ou par deux.

L'entraînement par un moteur hydraulique permet de faire varier leur débit et donc d'adapter la pulvérisation ou d'assurer un remplissage rapide, même avec le moteur thermique au ralenti. D'autres constructeurs ont choisi les pompes centrifuges, qui offrent l'avantage de fournir un débit très élevé à faible pression de l'ordre de 800 à 900 l/mn lors du remplissage et de s'adapter automatiquement pour la pulvérisation. Un entraînement hydraulique permet également de moduler le débit et le régime du moteur thermique en fonction des besoins. L'amorçage de ces pompes nécessite cependant la mise en place d'équipements spécifiques, comme l'installation d'un réservoir spécial ou d'une petite pompe à piston membranes pour assurer le remplissage initial.

Munis de tous ces équipements, les pulvérisateurs automoteurs sont devenus des engins très complexes et extrêmement performants, capables de traiter des dizaines d'hectares à l'heure. Leur coût d'achat élevé en fait cependant des engins qui ne peuvent s'amortir que sur des surfaces très importantes avec un minimum de déplacement sur route.

pouvoir maintenir une vitesse élevée durant toute la durée de la pulvérisation. Il permet également d'abaisser au maximum le centre de gravité sur route. Une difficulté supplémentaire réside cependant dans le fait que les modifications de comportement de la suspension ne doivent pas entraîner de variation de hauteur de la rampe au travail.

Cette dernière peut bien souvent être facilement réglée entre 0,5 m et plus de 2 m à l'aide d'un parallélogramme. Les différences portent sur le nombre et la forme des bras du parallélogramme qui déterminent le porte-à-faux au travail et au transport. Selon le montage avant ou arrière de la rampe, le contrôle par le chauffeur du parallélisme par rapport au sol est plus ou moins délicat. On trouve donc des capteurs à ultrasons capables de gérer la hauteur, mais aussi éventuellement de provoquer le relevage de la rampe à une hauteur souhaitée lors de la coupure de pulvérisation. Ces équipements facilitent beaucoup l'utilisation des rampes à géométrie variable. Comme les appareils portés ou trainés, les automoteurs disposent actuellement de coupure de tronçons automatique en lien avec le guidage par satellite. Outre l'économie de produit et le plus grand respect de l'environnement, ces équipements facilitent la mise en action de la rampe, qu'elle soit avant ou arrière. On ne parlera pas des questions liées à l'hygiène et la sécurité du conducteur d'engins.

Gérard Vromandt ■



Le débit des pompes peut être adapté à tous les besoins.



La position de la cabine a une forte influence sur les conditions de travail du chauffeur.

Serein, détendu ... je pulvérise en  **EVRRARD**



Découvrez nos sites internet produits:

- hardi-moteurs.com
- hardi-motars.com
- hardi-motages.com
- hardi-motageha.com
- hardi-motageha.com
- hardi-motageha.com
- hardi-motageha.com
- hardi-motageha.com
- hardi-motageha.com
- hardi-motageha.com
- hardi-motageha.com
- hardi-motageha.com

Retrouvez nous avec votre Smartphone !

Votre spécialiste en matériels de protection des cultures / www.hardi-fr.com

Où en est le bois énergie deux ans après Urmatt

Le succès de la politique des énergies renouvelables dépend de la réussite de la biomasse. À l'horizon 2020, c'est l'équivalent de l'énergie d'une centrale nucléaire que la société française demande aux acteurs de la biomasse de mettre en place. Pourtant, force est de constater que la politique biomasse ne brille pas par la cohérence de sa programmation. Une clarification s'impose d'urgence !

Le nucléaire subit au Japon le plus déstabilisateur des tremblements de terre. Après les avoir longtemps maintenus en otage, le pétrole est pris dans la tourmente des aspirations démocratiques du monde arabe. Géopolitique ou domestique, la question énergétique est sur tous les fronts et dans toutes les têtes en ce début 2011. La hausse des tarifs du gaz et celle annoncée de l'électricité ainsi que la flambée des carburants à la pompe entament durablement le pouvoir d'achat des ménages et les capacités d'action des sociétés et des entrepreneurs. Ce n'est pas la première alerte du genre, mais la situation prend cette fois un ton dramatique particulier. Sans pouvoir prétendre être la seule planche de salut, les énergies renouvelables confirment l'importance de leur rôle. Mais dans ce contexte, la biomasse ne peut plus accepter d'être la grande anonyme. Ses acteurs se doivent de faire reconnaître la place qui est la sienne : la première, puisque les politiques françaises et européennes lui ont assigné 50 % des efforts nécessaires (60 % au niveau européen) pour atteindre les objectifs de 2020 (voir EDT mars 2008). Force est de constater que trois ans après le Grenelle de l'environnement qui les avait avilisées, le tableau est toujours aussi flou.

Biomasse forestière : combien de divisions ?

Le dernier salon des énergies renouvelables qui s'est tenu début mars à Lyon illustre le décalage de la situation. Derrière le foisonnement bon enfant du bois énergie, l'ampleur des enjeux de la biomasse n'est absolument pas prise en considération. Thierry Pussieux, chef du programme valorisation, chargé du projet Syndièse, CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives), rappelait récemment lors d'un colloque de l'association Décider Ensemble que la biomasse était non seulement susceptible de fournir de l'énergie thermique, mais aussi des carburants et des matières premières à l'industrie. Mais pour penser l'avenir de la biomasse, il faut sortir du bois, intégrer la dimension agricole et marine et changer les perspectives



Si les innovations en matière de mise en valeur de biomasse existent comme ici avec le broyage des rémanents, il semble difficile de se lancer dans des investissements du fait des incertitudes qui règnent sur la filière.

et les mentalités.

Pour le moment, la société demande beaucoup à la forêt, à ses hommes et ses entreprises. Probablement trop ou, du moins, d'une manière trop incohérente. Sous les ors de l'Assemblée nationale, une fois n'est pas coutume, les professionnels de l'approvisionnement du bois énergie auraient peut-être été ravis d'entendre Pascal Viné, le nouveau directeur général de l'ONF, avouer que la forêt publique est proche de son maximum d'exploitation et que pour dégager de nouveaux gisements, il faudrait trouver de nouvelles solutions. Immédiatement, les yeux se tournent vers la forêt privée qui occupe les trois quarts du couvert forestier hexagonal. Son gisement est largement sous-exploité, mais avant d'aller chercher l'énergie dans les parcelles en timbre-poste des forêts privées délaissées, il faudra briser de nombreux tabous liés à la sacralité du droit de propriété et rompre avec une approche figée de la préservation de biodiversité qui interdit aujourd'hui presque toute plantation forestière indispensable pour assurer la fonction de production économique.

La question est éminemment plus politique que technique. Mais passer de la parole aux actes nécessite beaucoup d'intelligence. Se faire entendre par la France urbaine, c'est pas gagné...

La biomasse répond-elle à l'appel ?

Dans un tel contexte, la profession de l'approvisionnement biomasse navigue à vue. La ressource de biomasse est présentée comme inépuisable. Longtemps, Paris a laissé penser que ce n'était qu'une question de volonté et de compétences, qu'il suffisait de se baisser pour « mobiliser » les énergies de la biomasse. Pourtant sur le terrain, les fantassins des énergies renouvelables témoignent en vain du décalage entre la théorie et la réalité.

La commission de régularisation de l'énergie (CRE) vient d'enregistrer les résultats de son 4^e appel biomasse sans que personne, ni au ministère de l'Écologie, ni au ministère de l'Industrie, ne trouve utile de communiquer sur l'état d'avancement des 3 premiers appels d'offre. L'ensemble des autorisations d'exploitation accordées par l'État représente pas moins de 811,3 MW et doit monter, en vertu des engagements du Grenelle de l'environnement, jusqu'à 1 300 MW, soit l'équivalent d'une tranche de réacteur EPR. Pour alimenter ces projets, il faudra 16 millions de tonnes de biomasse !

Qui pourrait ignorer que pareil appel d'air ne peut perturber le marché de l'approvisionnement ?

L'État ne semble pas vouloir s'embarasser de ces considérations. Il refuse de communiquer l'état d'avancement des projets lancés par la CRE depuis 2005. À moins que son mutisme ne traduise simplement une gêne devant l'hécatombe. Car pour le moment, et selon des sources indépendantes, seuls une dizaine de projets sur 69 répondraient encore à l'appel. « *Il y a eu beaucoup d'études pour encore peu de résultats* », constate-t-on au bureau d'étude SIA. Une certaine lassitude s'empare même de certains observateurs. « *À se demander si tous ces échecs ne sont pas orchestrés pour laisser la place au nucléaire* », accuse un observateur averti de la biomasse qui préfère rester discret.

CRE, c'est creux ?

Et si aucun avis de décès n'a été officiellement communiqué, c'est que la règle de la confidentialité est de mise quand on fait appel à des financements glanés au second marché de la bourse. La confusion reste la règle et la carte de la cogénération biomasse réelle reste inédite. Mais ce n'est probablement pas le fruit du hasard si tous les dossiers rescapés sont portés par des opérateurs déjà bien installés sur le marché de l'approvisionnement bois : papeterie, trituration, scierie. Seule l'installation de cogénération de la communauté urbaine de Mende en Lozère semble pour le moment déroger à la règle.

Quoi qu'il en soit, le système des appels d'offre ne semble briller ni par son efficacité, ni par sa transparence et encore moins par sa capacité à mobiliser et structurer les énergies locales. Il pourrait en revanche réserver son lot de surprises. Le quatrième appel d'offre de la CRE a enregistré 16 dossiers localisés dans 12 régions. La région Paca se distingue avec 3 dossiers de candidature d'une capacité moyenne de 65 MW, soit 10 fois la puissance jamais projetée

jusqu'à-là. On ne savait pas la forêt méditerranéenne aussi prolifique, et surtout les filières d'approvisionnement suffisamment organisées pour faire converger autant de bois de garrigues vers une seule installation. À moins que ce ne soit la position de l'étang de Berre et du port de Marseille qui permette d'utiliser de la biomasse importée ...

Dans tous les cas de figure, si un tel dossier devait être retenu, il aurait (qu'il aboutisse ou non) un effet déstabilisateur important pour toute la filière d'approvisionnement biomasse de la forêt méditerranéenne.

À fond le fonds chaleur

La gestion des capacités des gisements mérite d'être regardée avec d'autant plus d'attention que la production d'électricité n'est pas la seule à vouloir mobiliser de la biomasse. La ressource est également sollicitée par le développement des chaufferies soutenues par l'Ademe dans le cadre du fonds chaleur. Les résultats de celui-ci sont particulièrement intéressants, puisque le cumul de 5 projets des collectivités territoriales et des entreprises dépasse les objectifs fixés initialement. France Biomasse Énergie (FBE), la branche biomasse du Syndicat des énergies renouvelables (SER) comptabilise 1 061 projets aidés depuis 2009, cumulant une production énergétique de 5 29 000 tonnes équivalent pétrole (tep). L'Ademe apporte des précisions pour le volet Biomasse chaleur industrie agriculture tertiaire (BCIAT) et comptabilise pour 2009 et 2010 59 projets d'une capacité cumulée de 3 38 000 tep. Le troisième appel d'offre pour 2011 prévoit une capacité de 175 000 tep. Au total, à raison de 2,2 tonnes de bois par tep, c'est une demande cumulée de 1,13 million de tonnes de biomasse (2,26 millions de m³) qui est d'ores et déjà engagée. À ce rythme, jusqu'en 2020, c'est une production de 2,09 millions de tep qui serait installée, générant une demande en biomasse équivalente à 4,6 millions de tonnes de bois, soit 7,7 millions de m³.



Les yeux se tournent vers la forêt privée qui occupe les trois quarts du couvert forestier hexagonal. Son gisement est largement sous-exploité.



L'État refuse de communiquer l'état d'avancement des projets lancés par la CRE depuis 2005. À moins que son mutisme ne traduise simplement une gêne devant l'hécatombe.

Une politique construite sur une hypothèse

Au final, entre la cogénération électrique et la production de chaleur, c'est un approvisionnement annuel supérieur à 20 millions de tonnes de biomasse énergie qui est annoncé.

Ce n'est pas en soi une découverte, puisque cela correspond aux horizons tracés dans l'élan du Grenelle de l'environnement. Les calculs se basaient sur les évaluations faites par l'Ademe et l'IFN à la fin des années 90. Dans leurs hypothèses les plus optimistes, les ingénieurs en charge de l'étude assuraient même que dans le cas où le baril de pétrole dépasserait 65 \$, la forêt française pourrait mobiliser jusqu'à 40 millions de m³ dans de bonnes conditions économiques...

À l'époque, les professionnels de la filière avaient fait part de leurs doutes, mais trop occupés à gérer les conséquences de la tempête de 1999 et de 2009, ils n'avaient pas pris la peine de creuser la question.

Depuis, le baril de pétrole a crevé plus d'une fois le plafond des 65 \$ sans que pour autant les conditions économiques de l'exploitation forestière n'aient

tiré les prix vers le haut. Mais l'hypothèse de 2000 a pris force de loi.

Parallèlement, l'industrie du bois se sent menacée par le développement de la demande en bois énergie et défend ses gisements avec vigueur. Une attitude de protection que les partisans de la biomasse énergie jugent exagérée. Mais tous les professionnels historiques de la filière bois doutent des plans tracés sur la comète par les pouvoirs publics. « Les chiffres avancés (...) sont théoriques (...) et ne reflètent pas la réalité du terrain », dénonçaient-ils dans leur plaidoyer pour une forêt de production signé cet hiver et publié en mars 2011.

La biomasse sort du bois

Il est urgent de trancher la question et de jouer carte sur table. C'est justement tout le sens du colloque que France Biomasse Énergie organise le 30 juin à La Défense à Paris. « Nous voulons faire l'état des lieux de la demande en biomasse énergie et voir si les filières françaises sont capables d'y répondre et dans quelles conditions », explique Olivier-Imré Bertrand en charge de la biomasse au Syndicat des énergies renouvelables. Le rapprochement comptable entre les gisements théoriques et les capacités réelles localisées est attendu avec impatience.

Le 30 juin à La Défense, les professionnels du bois énergie pourraient passer à l'offensive. Mais pour faire entendre leurs voix et faire comprendre leur position, ils devront commencer par sortir du bois et faire reconnaître leur existence au grand jour.

François Delaunay ■

Colloque National Biomasse - BOIS ÉNERGIE :

Inscription 200 euros

Jeudi 30 juin - Paris-La Défense

Tél. : 01 48 78 05 60 / 06 07 38 52 79

« Va-t-on valoriser la biomasse des Pays de l'Est ? »

Deux ans après le discours d'Urmatt prononcé par Nicolas Sarkozy, le président de la République, Jean-Pierre Taschet, délégué général du Cibe (Comité interprofessionnel du bois énergie), constate que les objectifs de ce texte ont été partiellement atteints.

« Le président de la République s'était engagé pour que le prix de l'électricité produit à partir de la biomasse soit triplé. Fin 2009, un arrêté a été pris dans ce sens, le prix de l'électricité produit est passé de 50 euros du mégawatt par heure à 150 euros. Le champ d'application a été réduit, puisque seules les unités de plus de 5 mégawatts pouvaient en bénéficier. À ma connaissance, il n'y a aucune unité de ce type opérationnelle en France. De plus, ces engagements de reprise sont conditionnés pour valoriser la chaleur produite. Une unité de 5 mégawatts produit 15 mégawatts de chaleur, c'est colossal et difficilement valorisable. Un arrêté pris fin janvier

2011 a permis de modifier le dispositif et les unités d'une capacité de 1 mégawatt peuvent bénéficier du prix de rachat préférentiel. »

Quid des petits dispositifs

« Bref, les petits dispositifs ne sont pas promus par ces arrêtés. Or, ils sont à mon sens plus efficaces, car ils s'inscrivent dans l'économie de leur territoire. Dalkia, Veolia ont des projets d'unité de 12 mégawatts. Comment va-t-on mobiliser et acheminer une telle quantité de biomasse ? Va-t-on faire venir par container de la biomasse des Pays de l'Est ou de Sibérie ? C'est cela le développement durable ? Pas simple de défendre notre vision de la biomasse, car l'administration préfère les gros projets, faciles à contrôler, où l'on obtient des économies d'échelle. Les vieilles idées perdurent, celles qui ont abouti à la création des centrales nucléaires ». Pour plus d'info : www.cibe.fr



ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES

RÉPERTOIRE DES ANNONCEURS

AFE RECOLTES	p. 47
ALLIANCE SOCAH	p. 47
COLAERTESSIEUX	p. 23
CREDIT MUTUEL	p. 3
DANGREVILLE	p. 21
FENDT	Il de couv
FLIEGL	p. 41
FORMIPAC	p. 15
FORS	p. 37
GF SERVICES	p. 15
HARDI EVRARD	p. 51
MFR MONTAUBAN	p. 23
PROMODIS	p. 35
RABAUD	p. 49
REMORQUES ROLLAND	p. 29
SAINTE GERMAINE	p. 39
SULKY BUREL	encart libre
TAMA FRANCE	coin de une & p. 33
TERRAGATOR	p. 5
TOTAL	IV de couv
TRELLEBORG	p. 17
VREDESTEIN	p. 25
ZARDO	p. 21



Tél. 03 21 26 08 55 - Fax 03 21 26 88 19

Internet : www.patoux.fr - Email : jl.walle@patoux.fr

**PIÈCES NEUF OCCASION
TRACTEURS FORD ET NH
MOIS. BAT. NEW HOLLAND**

**Achat Épave
ou Fatigué**



ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES

**POUR TOUTE ANNONCE PUBLICITAIRE,
CONTACTEZ
NOTRE CHEF DE PUB,
AU 02 98 98 01 40**

Éditions Fitamant : pub@fitamant.fr

ENTREPRENEURS des Territoires



Entrepreneurs
des Territoires
est la revue du
Mouvement des
Entrepreneurs
de Services
Agricoles,
Forestiers
et Ruraux

**8 fois par an
ne manquez pas
la seule revue
exclusivement dédiée aux
entrepreneurs de Services
Agricoles, Forestiers et
Ruraux**

**Vie syndicale
Dossiers
Profession
Salons
Actualités
Social
Fiscal
Nouveautés
matériels**



ENTREPRENEURS des Territoires



Bulletin d'abonnement

Je suis adhérent
au Mouvement des Entrepreneurs
des Territoires

Je m'abonne au tarif
«spécial adhérents» pour 1 an
(soit 8 numéros), au prix de 25 €

Je joins mon règlement par
chèque bancaire à l'ordre des
Entrepreneurs des Territoires

Je souhaite recevoir
une facture acquittée

Entrepreneurs des Territoires
44 rue d'Alésia - 75014 Paris
Pour tout renseignement :
Tél. 01 53 91 44 98

Je ne suis pas adhérent
au Mouvement des Entrepreneurs
des Territoires

Je m'abonne pour 1 an
(soit 8 numéros), au prix de 47 €
Je joins mon règlement :

Chèque bancaire à l'ordre
des Editions Fitamant

Carte bancaire N°

Date de validité _____

Cryptogramme _____

(3 derniers chiffres au dos de votre carte)

Je souhaite recevoir une facture
acquittée

Editions Fitamant - 2 rue Félix
Le Dantec - 29000 Quimper
Pour tout renseignement :
Katell Fouron - Tél. 02 98 27 37 66

Société : _____
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
CP : _____ Ville : _____
Tél. : _____ Fax : _____
E-mail : _____

Activité Entrepreneurs de travaux agricoles Constructeurs de matériel
 Entrepreneurs de travaux forestiers Centre de formation
 Entrepreneurs de travaux ruraux Autres : (préciser) _____
 Entrepreneurs de travaux publics
 Concessionnaires

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant



TOTAL

Traction

Premier

Performant par tous les temps



**NOUVEAU
GAZOLE
NON ROUTIER**

TOTAL Traction Premier est le gazole non routier supérieur conçu par Total pour vous offrir des performances de premier ordre. Sa résistance au froid permet une utilisation jusqu'à -21°C en hiver. La formule exclusive de TOTAL Traction Premier assure, tout au long de son stockage, une stabilité renforcée par rapport à un gazole non routier de qualité ordinaire. Son agent anticorrosion protège les pièces du moteur. Son traceur signe la qualité Total.

traction-premier.total.fr

**L'énergie est notre avenir,
économisons-la !**



TOTAL